

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2190 - MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2014

Ville de Brazzaville

Une usine de
production de
pavés annoncée
pour mars 2015

Un hangar de l'usine en cours de montage

Financée par le gouvernement afin de faciliter l'exécution du Plan national de développement, l'usine de production et de pose des pavés est en construction à Brazzaville et devrait logiquement être inaugurée au mois de mars 2015. Ce projet en phase de concrétisation affiche de grandes ambitions, no-

tamment en termes de création d'emplois pour les jeunes citadins, de pavage des rues, ce qui devrait faciliter la circulation dans la capitale. « Nous allons démarrer avec huit-cent personnes mais le recrutement sera croissant, parce qu'on aura besoin d'une main d'œuvre forte et nous

tiendrons également compte de la formation que nous leur procurerons. La majorité des artères secondaires de la ville seront assainies par la mise en œuvre de cette politique de pavage », a indiqué le coordonnateur du projet, Louis Oniangue. [Page 3](#)

ROUTE NATIONALE 2

Le tronçon Mambili-
Ouesso bientôt achevé

Les travaux du dernier tronçon de la route Brazzaville-Ouesso sont avancés plus vite que prévus. Ils devraient logiquement s'achever

avant la date contractuelle du 15 août 2015. Sur un total de 199 kilomètres, plus que 24 kilomètres restent à bitumer et le même élan est aussi observé pour les travaux de la route reliant le Congo au Cameroun. Le ministre en charge des Grands travaux, Jean Jacques Bouya, qui a visité ces chantiers a néanmoins marqué sa préoccu-

pation sur l'avenir de ces routes. « La question fondamentale, a-t-il soulevé, reste notre capacité à pérenniser l'ensemble de ces acquis. Nous devons créer des capacités véritables de pouvoir entretenir, maintenir et pérenniser ces infrastructures qui coûtent excessivement cher. » [Page 4](#)

MÉDIAS

Envahie par les eaux,
Radio-Congo Pointe-Noire
a arrêté ses émissions

La pluie diluvienne du 15 décembre a forcé l'antenne départementale de la chaîne nationale dans la capitale économique à arrêter ses émissions. Radio Congo Pointe-Noire s'est retrouvée complètement inondée, privant aux agents l'accès à leurs postes de travail.

« Depuis qu'on a commencé à construire des maisons dans cette zone, en face de la radio, nous vivons cette situation. Cette zone était une vasière. Les gens ont fait des remblais et y ont élevé des maisons. Cela gêne l'écoulement des eaux qui stagnent à l'entrée de la radio », a expliqué un agent. [Page 3](#)

DIASPORA CONGOLAISE EN FRANCE

Une collecte de fonds pour
aider les exploitants agricoles

L'association Diaspora Congo Brazza (DCB) a organisé une soirée de collecte de fonds, à Paris, en vue de participer à l'effort de développement de l'agriculture de subsistance dans le pays. Près de 300 Congolais de France ont participé à l'opération.

Fort de ce succès, la présidente de DCB, Agnès Ounounou n'a pas caché sa satisfaction : « C'est ensemble que nous assurerons l'autosuffisance alimentaire au Congo, notre patrimoine commun ; un pays où tout pousse ». [Page 7](#)

ÉDITORIAL

Démocratie

Page 2

Sommaire

SECTEUR BANCAIRE

La BCH compte augmenter son capital à 90 milliards FCFA [Page 5](#)

TRANSPORTS

Le Congo renforce sa structure d'infrastructures routières [Page 3](#)

ÉDITORIAL

Démocratie

Il ne se passe plus une journée sans que s'élève au sein de la classe politique et, de façon plus large, au sein de la société civile, une ou plusieurs voix qui demandent l'ouverture d'un « dialogue national ». Pour l'opposition comme pour la majorité, ce qui était considéré hier comme un risque insupportable pour la jeune démocratie congolaise tend à devenir une aspiration commune dont pourraient, dont devraient, sortir à terme de grands progrès.

Prenons-en acte, mais demandons-nous aussitôt si l'unanimité qui se dessine à l'approche de 2015 est simplement de façade ou si elle traduit une aspiration commune laissant bien augurer des événements à venir. De deux choses l'une en effet : ou bien le dialogue national répond effectivement à une attente collective et sa tenue permettra d'améliorer sensiblement la gouvernance publique ; ou bien il est perçu par les responsables politiques comme l'occasion rêvée de se lancer une nouvelle fois dans un duel sans merci et rien de bon n'en sortira.

Avant donc d'aller plus avant sur la voie qui permettrait d'ouvrir ce dialogue, il serait bon que ceux qui le prônent s'expriment de façon claire sur les thèmes qui en constitueront l'ossature. Et parmi ces thèmes, il en est un sur lequel, manifestement, nombre de personnalités appelées à animer le débat lorsque celui-ci sera lancé évitent pour l'instant de se prononcer ouvertement : celui de la révision ou du changement de la Constitution de 2002.

Jusqu'à présent tabou dans les discussions publiques, le sujet se trouvera inévitablement au centre des discussions à venir. Mais s'il se concentre, comme on peut le craindre, sur la seule question du nombre et de la durée des mandats présidentiels, le débat national tant attendu se transformera très vite en un dialogue de sourds dont rien de bon ne sortira.

Débattre calmement, sereinement, de la composition et des missions de nos institutions est aujourd'hui un impératif catégorique si nous voulons que le Congo continue de progresser sur la voie de la bonne gouvernance. Ce ne sera possible que si chacun des acteurs de ce futur grand échange en accepte les règles et surtout en reconnaît l'objectif premier.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

Plus de 400 acteurs nationaux formés au processus électoral

Mis en place en 2011 en vue de résoudre les faiblesses constatées, au lendemain des législatives de 2007 et de la présidentielle de 2009, le Projet de renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques, s'est achevé le 16 décembre à Brazzaville à travers sa troisième phase.

Selon le coordonnateur du Programme démocratie, gouvernance et processus politique à l'institut Goré, Mamadou Seck, « On peut retenir que pas moins de 400 acteurs de la société civile, des médias, des organes de gestion des élections, des instances en charge du litige électoral, les organes de régulation au Congo ont pu renforcer leurs capacités pour pouvoir désormais accompagner le processus électoral congolais, et au-delà, tous les processus politiques ultérieurs à venir dans le pays ». Ce projet a été mis en œuvre par le gouvernement en partenariat avec l'ambassade de France, l'Union européenne, l'USAID et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) pour des appuis techniques et financiers.

Le représentant Résident du Pnud au Congo, Anthony Ohemeg-Boamah, a rappelé que l'apport des partenaires techniques et financiers dans ce projet a coûté près de 500 000 \$US, soit environ 250 millions FCFA. Ce qui justifie l'intérêt qu'ils portent dans le progrès de la démocratie et de la gouvernance au Congo.

Quelques recommandations...

Il s'agit, entre autres, de renforcer le leadership de la

plateforme dans la perspective des processus électoraux à venir ; d'impliquer davantage les femmes politiques au niveau des instances de prise de décision ; de partager davantage les implications du

Rappelons que le « Projet élections » a permis la formation des membres de la Plateforme des réseaux et organisations de la société civile pour des élections apaisées et crédibles ; des agents de la Commission nationale d'organisation des élections et de la Direction générale des affaires électorales ; des moniteurs des médias ainsi que la mise en place de l'unité de



Les participants à la cérémonie de clôture du projet ; crédit photo Adiac

quota des 30% tel que institué ; de renforcer la coordination de l'unité de monitoring des médias. Le but est d'assurer l'intégrité du processus de manière non violente, apaisée et inclusive, mais aussi assurer une plus grande participation des citoyens aux élections.

monitoring des médias au niveau du CSLC.

Dans le contexte du Congo de 2011, les préoccupations portaient sur la mobilisation des électeurs et la maîtrise des opérations électorales à différents niveaux ainsi que l'observation des scrutins.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Ogo
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TRANSPORT

Le Congo renforce ses infrastructures routières

Ouverte officiellement à la circulation, le 15 décembre, la route Okoyo-Lékéty-frontière du Gabon, vient ainsi augmenter la capacité des infrastructures routières du Congo avec pour impact : une amélioration de la circulation des biens et des personnes.

Cinquième corridor du plan directeur consensuel de transport en Afrique centrale, cette route dont le financement relève de l'accord-cadre de coopération économique et commerciale conclu entre les gouvernements congolais et chinois s'inscrit dans le cadre de l'intégration sous régionale. « La route Okoyo-Lékéty-frontière du Gabon est la première phase d'une route qui doit se poursuivre jusqu'en Centrafrique », a précisé le ministre de l'Équipement et des travaux publics, Émile Ouosso.

Axe vital pour les populations de la Cuvette Ouest, jadis obligées de se retourner vers le Gabon voisin pour les besoins vitaux,

Construite selon les normes requises, soit une chaussée de 7 mètres avec deux accotements d'un mètre en rase de campagne et de 9 mètres, plus deux trottoirs d'un mètre en zone urbaine, elle permet d'accroître le flux des échanges entre la campagne et les grandes métropoles du Congo. « La route, puisqu'il s'agit de sa vocation originelle, influencera positivement, d'ici peu, l'organisation et les dynamiques des territoires. Les zones qu'elle traverse cesseront d'être des espaces oubliés mais se traduiront en zone de cohésion drainée par elle », a indiqué le ministre de l'Aménagement du territoire, Jean-Jacques



Le chef de l'État reçu par l'ambassadeur du Gabon au Congo à la frontière / photo: guy-gervais Kitina (ADIAC)

LE TABLEAU SOMBRE D'OKOYO

Profitant de la cérémonie d'inauguration de la route qui traverse la communauté urbaine d'Okoyo dont elle est maire, Bienvenue Nombo a peint, le tableau sombre de sa localité. Saluant tout à la fois la construction de cette route qui sort les habitants d'Okoyo de l'enclavement et donc les réintègre dans le pays, car contraintes hier de se tourner vers le Gabon voisin, la Maire n'a pas raté l'occasion offerte pour rappeler à qui pouvait l'entendre les maux qui rongent cette localité. Dans son plaidoyer, Bienvenue Nombo a cité comme difficultés l'absence d'un personnel qualifié de santé, le manque d'eau potable et d'électricité malgré la présence des poteaux électriques qui traversent les artères.

cette route a mobilisé plus de 700 agents employés par la société chinoise China machinery and equipment corporation (Cemec) contre environ 25 agents par la mission de contrôle, Fichtenr Water and Transporta-

Bouya. Facteur de développement certes, l'ouverture de cet axe doit interpellier les populations riveraines qui doivent jouer pleinement leur rôle économique à l'heure où les grandes villes deviennent à leur portée.

Les défis à relever...

Les infrastructures de transport qui se développent à travers le pays favorisent de plus en plus l'attrait vers des nouvelles destinations et l'interaction spatiale. Financées à grands frais par l'État et ses partenaires, ces ouvrages nécessitent une grande attention de la part des usagers et de ceux à qui incombe leur gestion afin de garantir leur durabilité. En effet, l'entretien des routes constitue un véritable défi à relever au regard des actes d'incivisme souvent constatés le long des routes nationales et secondaires faute d'y avoir placé une des équipes de contrôle et de surveillance. Ce

manquement affecte gravement les ouvrages. Pour preuve : l'état de dégradation constaté au lendemain de leur inauguration.

« S'il y a une exigence nationale unanimement partagée et dont le défi mérite d'être relevé à l'immédiat, c'est notre capacité à pérenniser nos acquis. De tout temps, et autant que nos dernières calories nous le concèdent, nous ne cesserons de marteler et renchérir sur la nécessité d'accroître nos réflexes d'entretien, de prise en main et de maintien des ouvrages », a déclaré Jean Jacques Bouya. Selon lui, la pérennisation de la route Okoyo-Lékéty-frontière du Gabon et autres doit s'inscrire dans une

démarche d'adaptation et de modernisation du réseau routier.

Les travaux de bitumage de cette route ont été exécutés par la société China machinery and corporation (Cemec) pour un coût de 46 milliards 708 millions 879 mille 424 FCFA hors taxes. Le contrôle de qualité a été assuré par la société allemande Fichtenr et était évalué à plus d'un milliard FCFA hors taxes. La route Okoyo-Frontière du Gabon est un maillon du corridor reliant Brazzaville, Libreville et Bangui retenu parmi les projets prioritaires du Plan consensuel des transports en Afrique centrale.

Guy-Gervais Kitina, envoyé spécial à Okoyo

CONSEIL MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

Le plan d'action 2014-2019 adopté à l'unanimité

Sur les huit affaires examinées au cours de cette première session extraordinaire du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, clôturée le 16 décembre, sept affaires ont été adoptées à l'unanimité avec amendements. Au nombre de ces affaires, figure le plan quinquennal municipal 2014-2019.

Pour cette première session extraordinaire, la moisson a été abondante pour le Conseil départemental et municipal de Brazzaville car sur les huit affaires inscrites à l'ordre du jour de cette session, une seule affaire seulement n'a pu être adoptée et a été par conséquent, renvoyée à la prochaine session.

Il s'agit de l'affaire portant réglementation de la circulation des véhicules poids lourds dans le périmètre urbain de Brazzaville.

S'agissant des affaires adoptées, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de son plan quinquennal 2014-2019. Lequel plan d'action s'articule autour de sept axes prioritaires, dont le renforcement des capacités de l'administration et des ressources humaines ; la redynamisation de l'économie et des finances locales ; l'aménagement de la ville de Brazzaville ainsi que la création d'emplois.

Le Conseil municipal a également adopté avec amendement, le budget 2014. Bien que déjà consommé, ce budget se chiffre en recettes et en dépenses à la somme de 29.151.675.374 FCFA.

Dans le même registre, les conseillers municipaux ont examiné et adopté le compte administratif, compte de gestion, délibération de règlement définitif du budget exercice 2013.

Les résultats de l'exécution dudit budget se présentent de la manière suivante: les recettes de fonctionnement prévues, s'élèvent à plus de 24, 7 milliards FCFA. Elles ont été recouvrées à plus de 14 milliards, soit un taux de recouvrement d'environ 56%.

Les recettes d'investissement prévues quant à elles, à 5,5 milliards FCFA, ont été cependant exécutées à plus 4,5 milliards FCFA, soit 81,50% de taux d'exécution.

Prévues à 24.720.619.680 FCFA, les dépenses de fonctionnement ont été effectuées à plus de 14,6 milliards FCFA, ce qui représente un taux de paiement de 59,14%.

Aussi, tenant compte de la fin d'exploitation des cimetières d'Itatolo, situé au nord de Brazzaville, et celui de Makana, au sud, et vu les difficultés rencontrées pour l'ouverture d'un nouveau cimetière à Matari, le Conseil municipal s'est prononcé en faveur de la création à cours terme d'un cimetière public à Mayitokou, en allant vers le district de Goma Tsé-tsé, dans le département du Pool.

La cérémonie de clôture de cette première session extraordinaire a été clôturée par le premier vice-président du Conseil, Euloge Landry Kolélas.

Firmin Oyé

AMÉNAGEMENT URBAIN

Brazzaville attend une usine de production de pavés en 2015

L'usine annoncée à compter du mois de mars 2015 intègre les projets inscrits dans le Plan national de développement (PND). Ses missions : la production et la pose des pavés à Brazzaville.

L'information a été confirmée, le lundi 15 décembre, par le coordonnateur de ce projet, Louis Oniangué qui est le coordonnateur de ce projet qui va offrir des emplois à environ deux mille jeunes congolais. Financé par le budget de l'État congolais exercice 2013-2014, ce projet est structuré en deux volets à savoir : la construction et l'installation de l'usine dont le niveau d'exécution des travaux a déjà atteint 70%. « Les travaux évoluent normalement, car tous les hangars sont déjà montés et, en mars 2015, nous procéderons à son inauguration. Ainsi, les premiers pavés peuvent être disponibles dès janvier, et nous allons bientôt organiser les recrutements », a indiqué le coordonnateur.

Outre la construction de l'usine et le recrutement des jeunes, le projet a inscrit la formation des jeunes congolais sur les techniques de production et de pavage des rues. « Nous allons démarrer avec huit-cent personnes mais le recrutement sera croissant parce

qu'on aura besoin d'une main d'œuvre forte et nous tiendrons également compte de la formation que nous leur donnerons », a souligné Louis Oniangué.

Parlant des axes prioritaires, notamment des ruelles et autres artères secondaires à paver, Louis Oniangué a précisé que le plan de développement concerne tous les neuf arrondissements de Brazzaville. En effet, le projet vise aussi l'amélioration de la mobilité urbaine et le renforcement de la sécurité routière à travers le désenclavement des quartiers difficilement accessibles. « La majorité des artères secondaires de la ville seront assainies par la mise en œuvre de cette politique de pavage. C'est au maire de la ville de choisir les artères à paver », a ajouté le coordonnateur.

La capacité de production de l'usine

Construite par la société Helhy technologie Africa, cette entreprise comprendra dix lignes de production et chaque ligne produira 100m² de pavés vibrés par jour et 50m linéaires de bordure par jour. Au total, elle produira et posera 1000m² de pavés vibrés par jour et 500m linéaires de bordure par jour.

Rock Ngassakys

RÉSEAU ROUTIER

Les travaux du tronçon Mambili-Ouesso avancent à pas de géant

Une première évaluation effectuée par le ministre à la présidence chargé de l'Aménagement du territoire et à la délégation générale aux grands travaux, Jean Jacques Bouya, sur l'état d'avancement de ce projet au 13 décembre 2014 note des résultats encourageants de ce deuxième segment du premier tronçon routier reliant Obouya-Owando-Makoua à Ouesso.

Les travaux de ce tronçon routier lancés le 2 mars 2012 par le chef de l'Etat atteignent aujourd'hui 81% de leur exécution. Il est long de 199 km et les travaux sont réalisés par la société China road & bridges corporation (CRB), pour un coût global de 129,3 milliards de FCFA. « Il faut dire qu'on est véritablement satisfait pour ce que nous sommes non seulement dans les délais, nous allons finalement finir le revêtement même avant les délais. Sur 199 km, il ne reste plus que 24, nous avons aussi pu corriger le tracé pour revenir presque à 195 km, donc, il ne reste plus que 24 Km à investir ; et aujourd'hui c'est 5 à 10 km par mois, au bout de deux mois, nous allons entièrement revêtir l'ensemble des choses, peut-être même plus vite que ça, vu le rythme de travail, ce qui sonnera l'achèvement de la route nationale numéro 2, de Brazzaville jusqu'à Ouesso », a précisé le chef de

la délégation le ministre Jean Jacques Bouya. Sur le terrain, appréciant les prouesses techniques de l'entreprise, Jean Jacques Bouya a déclaré : « Pour les travaux, il y a des technologies aujourd'hui qui sont modernes, les couches de fondation, les couches de base qui sont en train d'être mises, avec ce qu'ils appellent les finishers, calibrer à la limite. C'est extraordinaire, parce qu'à l'époque nous voyions ce genre de revêtement que quand il s'agissait du bitume. Or là, la machine est en train de ramener, puis calibrer cette couche de base avec un finisher, c'est un travail de précision ». Et d'ajouter que : « La question fondamentale reste, notre capacité à pérenniser l'ensemble de ces acquis. Mais pour autant, nous devons créer les capacités véritables de pouvoir entretenir, maintenir et pérenniser ces infrastructures qui coûtent excessivement chères ».

Deuxième étape : le pont de Liouesso

De même pour le premier ouvrage de franchissement sur la rivière Liouesso. Ici l'évaluation est positive, car les travaux ont été réalisés à hauteur de 62%. En effet, le chantier est en avance par rapport au délai contractuel fixé au 15 août 2015.

Guillaume Ondzé

SERVICE EUROPÉEN
POUR L'ACTION EXTÉRIEURE
Délégation en République du Congo

AVIS DE VENTE DE VEHICULE (2^e RELANCE)



La Délégation de l'Union européenne en République du Congo met en vente un véhicule dont les caractéristiques sont les suivantes :

PEUGEOT 607
GENRE : BERLINE (5 portes – 5 places assises)
MARQUE: PEUGEOT
TYPE : 607 PACK EBENE BVM
N° DU SERIE : VF39U3FY792236229
CARROSSERIE : C1236229
SOURCE D'ENERGIE : ESSENCE
PUISSANCE : 10 CV
DERNIER KILOMETRAGE : 18584
Année de 1ère mise en circulation : 2008
Régime douanier : IM5

Ce véhicule est visible dans l'enceinte de la Délégation de l'Union européenne à Brazzaville, Av. Auxence ICKONGA, face Ambassade d'Italie tous les jours ouvrables de 08h00 à 17h00 de lundi à jeudi et de 7h30 à 13h00 le vendredi.

Les offres de prix, doivent parvenir sous pli fermé à l'attention de Mme Alicia CARRION, Chef d'Administration de la Délégation de l'Union européenne avec la mention « Vente véhicule 2014/003 (spécifier le véhicule concerné) – A ne pas ouvrir » au plus tard le 9 janvier 2015 à 13 heures précises. Le soumissionnaire indiquera dans son offre son adresse et ses coordonnées téléphoniques.

Le véhicule est vendu en l'état, à l'offre conforme la plus disante.

La vente n'est réputée conclue et la livraison du véhicule ne pourra intervenir qu'après règlement total du prix d'achat, soit par chèque certifié soit en espèces, et accomplissement par l'acquéreur de toutes les formalités administratives et douanières exigées pour la mise en circulation et le règlement préalable par ses soins de toutes taxes et tous frais afférents.

La Délégation se réserve le droit d'annuler la vente en cas d'offres non satisfaisantes.



ENICONGO CONFIRME LES RÉSULTATS DU TEST DE PRODUCTION DU PUIT MINSALA MARINE 1

eni Congo annonce les résultats de l'essai de production de la découverte d'huile légère faite dans l'offshore du Congo Brazzaville sur le prospect de recherche Minsala Marine, situé dans la zone couverte par le permis de recherche Marine XII, à environ 35 kilomètres de la côte et à 12 kilomètres de la récente découverte de Néné Marine.

Le puits a rencontré une importante accumulation d'huile légère dans la séquence géologique clastique pré-salifère du crétacé inférieur et a traversé une colonne totale d'hydrocarbures d'environ 420 mètres. La société estime le potentiel initial de la découverte de Minsala Marine à environ 1 milliard de barils d'équivalents huile en place dont 80% d'huile. Lors de l'essai de production le puits a donné en éruption spontanée un débit d'environ 5.000 barils de pétrole par jour et 14 millions de pieds cubes standards de gaz par jour à partir d'une section ouverte de 37 mètres. La qualité de l'huile est de 41 degrés API.

“Les résultats de l'essai, obtenus par une production naturelle, dépassent les attentes et nous ont fourni tous les éléments nécessaires conduisant à une exploitation commerciale par étapes de la découverte Minsala Marine” a commenté l'Administrateur Délégué Claudio Descalzi.

eni a déjà programmé les travaux d'appréciation et lancé les études pour le développement commercial de ces importantes réserves d'hydrocarbures.

eni, à travers sa propre filiale Eni Congo S.A. est l'opérateur du bloc Marine XII avec une participation de 65%. Les autres partenaires sont New Age, avec 25% et la compagnie étatique SNPC (Société Nationale des Pétroles du Congo) qui détient 10% et qui est titulaire du permis.

eni est présente au Congo depuis 1968 et produit actuellement dans le pays environ 110.000 barils de pétrole équivalent par jour. En outre, eni est présente en Afrique Sub-saharienne depuis les années 60 et opère dans des projets d'exploration et production en Angola, au Congo, au Ghana, au Gabon, au Mozambique, au Nigeria, en République Démocratique du Congo, au Togo, au Kenya et au Liberia. Avec une activité exploratoire couronnée de succès et en rapide croissance, Eni produit actuellement dans la région environ l'équivalent de 450.000 barils de pétrole par jour.



110, Avenue Professeur Lodoi Mikanda
Entre l'Ambassade des USA et l'Hotel de la Justice et des Sports
Brazzaville BP 1371 - République du Congo
Registre de commerce No: RCOM CG/BZV/06811
Direct: +242 22 281 0037
Fax: +242 22 283 5588
Email: ci.careers@congoiron.net

AVIS DE RECRUTEMENT

Pour son service médical sur son site minier situé à Yangadou (région de Souanké), Congo Iron S.A., société de prospection, de recherche, et d'exploitation minière, filiale du groupe australien Sundance LTD, recrute un (e) Assistant (e) Sanitaire / un (e) infirmier (ère) expérimenté(e), qui aura la charge du service médical et des soins de premières nécessité de son personnel.

Il s'agira notamment et de manière non exhaustive de :

- Avoir une disponibilité quasi permanente durant la période de présence sur site.
- Prendre en charge toutes les actions de santé sur site et l'administration de l'infirmierie.
- Conseiller l'administration du site et les travailleurs en matière de santé, aider et proposer des méthodes proactives d'hygiène et de santé.
- S'assurer de la conformité des soins prodigués vis-à-vis de la loi congolaise ;

Le profil recherché est :

- Détenteur d'un Diplôme d'infirmier, et au-delà
- Justifier d'une expérience prouvée dans le domaine médical en particulier dans les soins pré-hospitaliers d'urgence.
- Maîtriser l'outil informatique particulièrement la suite Microsoft Office.
- Aptitude à travailler en rotation sur un site isolé
- Bonne maîtrise du français parlé et écrit
- La connaissance de l'anglais serait un atout.
- Permis de conduire souhaité mais non nécessaire.
- Être autonome et d'une grande intégrité, avoir un esprit d'équipe, un esprit d'analyse et de synthèse développé, ainsi qu'une aptitude à manager les équipes.

Votre CV et lettre de motivation sont à adresser à ci.careers@congoiron.net avant le 23 décembre 2014. Les sélections se feront sur examen des dossiers ainsi que par des tests écrits et oraux. Seuls les candidats retenus à l'issue des présélections seront contactés.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« le peuple congolais n'est pas n'importe quel peuple. Nous sommes les descendants de Kimpa Vita, de Simon Kimbangu, de Joseph Kasa-Vubu, d'Antoine Gizenga, de Patrice Lumumba et de Laurent Désiré Kabila. »

Joseph Kabila, président de la République démocratique du Congo, Discours devant le Parlement, Kinshasa, le 15 décembre 2014

« ...l'histoire est une arme au tranchant effilé ; qui la forge l'a pour soi, et malheur aux vaincus. »

Benoît Bréville, journaliste et essayiste français, Le Monde diplomatique, septembre 2014

« Quand on se retrouve dans un trou, la première chose sensée à faire c'est d'arrêter de creuser. »

Will Rogers (acteur américain mort en 1935), cité par Abdelhamid Charif, Professeur, King Saud University, Le Quotidien d'Algérie, 14 décembre 2014.

« Le diplomate n'est pas un grand inquisiteur ni un censeur ; il peut et doit parler à tout le monde, surtout «aux pires» des interlocuteurs, à ceux qui ne pensent pas comme lui. C'est sa raison d'être. »

Caroline Galactéros, docteur en sciences politiques, cabinet de conseil en intelligence stratégique Planeting, le Point, 15 novembre 2014

« Et puis il faut bien admettre que les institutions du football suscitent un scepticisme grandissant. Un pour cent des ligues vit bien, les autres souffrent. Il y a beaucoup d'allégations pas toujours infondées sur la gestion de l'argent. »

Jérôme Champagne (55 ans), premier candidat déclaré à la présidence de la FIFA, Jeune Afrique, 20 janvier 2014

BANQUE

La BCH compte augmenter son capital à 90 milliards FCFA

Tel est l'objectif que se fixe la Banque congolaise de l'habitat (BCH) à compter de 2015. Avec ce budget, elle envisage la création de cinq nouvelles agences à Brazzaville et à l'intérieur du pays.

Ces recommandations ressortent du conseil d'administration de cette banque, tenu le 15 décembre à Brazzaville, présidé par Jean Alfred Onanga.

Voulant devenir la « pierre angulaire » dans le secteur de la promotion immobilière et du développement de l'habitat au Congo, la BCH annonce également accompagner les promoteurs de l'immobilier. Outre le budget, la question relative à

la stratégie de la banque a été également examinée. En effet, afin de recentrer la banque vers son activité principale qui est le financement des logements, la direction générale du travail a été invitée à mieux communiquer sur la banque et de poursuivre les activités sur l'ensemble du territoire.

Rétrospective 2014

En 2014, dans le but d'améliorer et accroître l'offre en logements, la BCH s'est employée à exécuter des projets immobiliers tels Mengo, un programme en cours, consistant à ériger 136 logements. Un autre projet de construction d'une cité moderne à Lemba, dans le département de Pointe-Noire est

aussi en exécution. Pour répondre à sa vocation de banque de proximité, la BCH a ouvert quatre nouvelles agences. Deux à Brazzaville précisément à Mounkali et Talangaï. Deux autres sont opérationnelles à Oyo (Cuvette) et à Ouessou (Sangha). « L'année 2014 a eu le mérite de poser les jalons d'un développement solide de l'activité, conformément à la vision globale de notre plan stratégique 2014-2018 », a indiqué le président du conseil d'administration.

Créée en 2008, la BCH est un partenariat entre la banque tunisienne de l'habitat et l'État congolais pour le développement dudit secteur au Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

NIARI

Le district de Nyanga doté d'une école d'excellence

L'école qui a ouvert ses portes depuis octobre dernier est une initiative de Clobert Ibinda, sénateur du district de Nyanga.

tats aux examens d'État et aux concours d'entrée aux écoles d'excellence de Mbounda et préparatoire militaire Général Leclerc de Brazzaville.



Le sénateur Clobert Ibinda et les élèves

La création de cette école primaire d'excellence est justifiée, selon le sénateur, par le fait que depuis plusieurs années, les élèves de cette contrée du Niari ne font plus de bons résultats

Pour cette première année, vingt élèves reçoivent gratuitement les enseignements du CP1 au CM2. Ils bénéficient d'une demi-pension, c'est-à-dire d'un repas à midi. Depuis le mois

de novembre, a précisé le sénateur, tous les vingt élèves sont placés sous le régime d'internat pour un meilleur apprentissage. Les cours sont assurés par trois enseignants professionnels pris en charge entièrement par le sénateur Clobert Ibinda. À l'ouverture officielle de cette école, en présence des autorités politico-administratives, religieuses et des chefs des villages de la localité, chaque élève avait été doté par le sénateur. On y notait pour chacun : des fournitures scolaires, une uniforme scolaire, une tenue de sports, des chaussures, des chaussettes, des gants, une paire de bottes pour braver la boue et autres intempéries. « L'exemple de l'école d'excellence de Nyanga pourra paraître comme un modèle qui inspira, nous en sommes sûrs, d'autres localités du pays », a déclaré clobert Ibinda, président de la commission santé, affaires sociales, famille, genre et environnement du Sénat.

Roger Ngombé



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	COÛT	PERIODE
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5jrs	400 000 FCFA	17 au 21 novembre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant(e) de direction : Perfectionnement	3jrs	400 000 FCFA	1 au 3 Décembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés ?	5jrs	500 000 FCFA	8 au 12 Décembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5jrs	500 000 FCFA	15 au 19 décembre 2014



POUR LES FÊTES, A+ VOUS PROMET DU GRAND SHOW !

FINALE ISLAND AFRICA TALENT, LE 12 DÉCEMBRE / THIS CHRISTMAS, LE 24 DÉCEMBRE
KIRIKOU ET LA SORCIÈRE, LE 25 DÉCEMBRE / CONCERT «LA NUIT AFRICAINE», LE 26 DÉCEMBRE
INDIES LIVE MUSIC AWARDS, LE 31 DÉCEMBRE / THE REAL HOUSEWIVES OF ATLANTA, LE 02 JANVIER

A+ LA GRANDE CHAÎNE AFRICAINE

SEULEMENT SUR **CANALSAT**

WWW.APLUS-AFRIQUE.TV

CHANGEMENT DE NOM

Auparavant je me nommais NTAMBASSANI Rockina Juresse.

Désormais je me nomme PETO Rockina Juresse.

COMMUNIQUÉ

- POUATABA Née Martine PELLA;
- Flore Leocadie PELLA;
- Mimi PELLA;
- Claudia PELLA;



- Loma PELLA;
- Régis PELLA;
- Rocky PELLA;
- Andrea PELLA;
- Et Ornella Pella ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance le décès de leur regretté père Jacques Martin PELLA "Lamontha" survenu le lundi 08/12/2014 au CHU de Brazzaville. L'inhumation aura lieu ce jeudi 18/12/2014 au cimetière du centre ville.

Ne Perdez Plus
VOTRE REPERTOIRE
AVEC
WARID PROTECT



Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK /YES

Coût : 400 fcf/mois*

* Plus coût de navigation en cas échant

www.waridlog 04 400 01 23 ou 123 World Congo SA



VIE ASSOCIATIVE

L'Assoc offre des jouets aux enfants des orphelinats

Dans le cadre de la troisième édition de l'opération baptisée « l'arbre de Noël » qu'elle organise à la fin de chaque année, l'Association de soutien aux orphelins du Congo (ASSOC) a procédé le 13 décembre dernier à Luna-Park, à la remise de jouets à plus d'une centaine d'enfants venus de quelques orphelinats de Brazzaville.

appelle généralement des enfants vulnérables mais qui, en réalité sont comme tous les autres. « Il était important de leur donner de la joie afin que eux aussi se rendent compte qu'il y a des gens qui les aiment et qu'ils n'ont pas à désespérer », a-t-il ajouté.

Pour cette année 2014, l'objectif était d'intéresser le plus grand nombre d'enfants de ces lieux apparemment isolés pour mieux les satisfaire à travers des ren-



La photo de famille après le carnaval

Pour lier l'utile à l'agréable, un carnaval a été organisé à travers la ville afin d'aiguayer les enfants. Ensuite, plusieurs activités à caractère culturel ont été organisées à cette occasion. Sortis de leur cadre habituel, ces enfants se sont exprimés à travers des spectacles notamment le théâtre, les jeux, les danses et autres activités.

Pour certains, c'était l'occasion de voir et même de s'associer à leurs amis de la cité qu'ils côtoient rarement. L'objectif de ce geste, a souligné le président de l'Assoc, Sisto Obongo, était de faire plaisir à ces enfants stigmatisés qu'on

contres, de leur montrer certaines réalités auxquelles ils ne sont pas habitués.

D'où le choix de Lunapark, lieu où l'on trouve la plupart des jeux destinés aux enfants. Il est à noter que d'années en années, plusieurs orphelinats de la place s'intéressent aux activités menées par l'Assoc en signant un partenariat avec elle. Cette dernière les assiste à travers des aides en vivres, kits scolaires et autres. Après Brazzaville, le tour reviendra à la ville de Pointe-Noire d'abriter la même cérémonie.

Jean Jacques Koumba

DCB

Soirée de levée de fonds pour les exploitations familiales agricoles au Congo

Au lendemain de l'octroi par la France de 20 millions de FCFA au réseau des agriculteurs et éleveurs du Congo à Pointe-Noire, l'association Diaspora Congo Brazzaville (DCB) a organisé une soirée de collecte de fonds pour ce même secteur étendu à tout le pays. « Pure coïncidence de calendrier », précise les organisateurs.

Comme pour le projet de renforcement de capacités organisationnelles et techniques qui a réuni à Pointe-Noire, le 12 décembre, les exploitants et groupements agricoles, la DCB vise l'objectif de soutenir les efforts à consentir pour l'accès à l'autosuffisance alimentaire au Congo. A la soirée caritative du samedi 13 décembre à Sevrans, les Congolais de l'étranger ont honoré l'invitation par une belle affluente sans précédent.

« Décrisper les tensions », a lancé à l'assistance, Agnès Ounounou, présidente de la DCB. Et de poursuivre, « c'est ensemble que nous assurerons l'autosuffisance alimentaire au Congo, notre patrimoine commun; un pays où tout pousse ». Tel était le mot d'ordre de l'association qui est domiciliée en France. Repris à chaque intervention, les participants, venus en nombre dans la banlieue Nord de Paris, ont accordé leurs interviews à Ziana TV et à TM5 dans le même sens. Chacun a exprimé sa satisfaction d'être présent et de pouvoir contribuer à « une cause juste :



Agnès Ounounou, présidente de la DCB
Crédit photo : Bavon-Paris

le soutien aux agriculteurs ». Pour la première fois, la DCB retenue après l'appel à projet du ministère des Affaires étrangères de la France lancé en 2012, a fait appel à toutes les forces vives des Congolais de l'étranger. Le pari est réussi : près de trois cents personnes ont bravé les intempéries pré-hivernales. Du sapeur Jo Ballard, de la styliste Philo-Coiffure, en tenant compte des hommes politiques comme Isaac-Djoumali Sengha, Raphaël Goma ou Antoine Kihoulou, les présidents des associations comme Arlette Loukakou ou Yvon-Roch Souza, les artistes Loko-Massengo ou Nzongo Soul, des entrepreneurs Louis Prisque ou Patrice Passi, jusqu'aux autres personnalités, la diaspora était bien représentée. Et, cerise sur

le gâteau, une belle moisson de fonds non encore chiffrée au moment de la mise en page de la dépêche. Les organisateurs avaient fixé une participation aux frais de 40 euros.

Longtemps relayé au second plan des élans associatifs, en comparaison avec les associations de l'Afrique de l'Ouest, la DCB a montré, samedi 13 décembre, une des capacités des Congolais de l'étranger. « Cette levée de fonds réalisée auprès des Congolais ouvre la voie à toutes formes de solidarité en faveur de nos compatriotes », a expliqué Sandrine Moka, chargée de la communication du gala. Pour l'heure, « contribuons au renforcement des capacités d'exploitation de nos agriculteurs, car nous avons établi comme priorité, et espérons l'amorcer, l'augmentation de la productivité des cultures vivrières », assure Luc Nitoumbi, secrétaire général de l'association.

La recherche de la vulgarisation de l'agriculture au Congo a massivement mobilisé les Congolais de l'étranger avec l'espoir que ces efforts trouvent sur place, auprès des agriculteurs, un levier pour une meilleure productivité agricole au profit de tous. Il s'agit de trouver la meilleure moisson escomptée avant d'avoir semé.

Mais quoiqu'il en soit, à cette étape, les fins gourmets de la soirée à Sevrans ont apprécié les mets du banquet : « le saka saka » made in Congo était si comestible et si délicieux. Un véritable régal.

Marie Alfred Ngoma

NÉCROLOGIE

Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Parfait Faustin Boro, proviseur au Lycée Technique commercial 1^{er} mai, le Colonel Lévy Nzaba Kombo, le Docteur Noël Mboundou Kimpolo, Messieurs Nzaba Foutou Noël, Mouanda Armel, Mboussi Fortuné, Mampouya Habib, Bakala Rubens, Mes dames, NKosso Monique, Nzaba Tsimba Véronique, Nzaba Nzoussi Germaine et Moutoula Pauline, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur mère, belle-mère, Tante, grand-mère et grande sœur, Mabiri Thérèse survenue le dimanche 14 décembre 2014 à l'hôpital de Loandjili. La veillée funèbre se tient au quartier KM4 à Pointe Noire. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



À LOUER

Nous faisons louer un dépôt de 27m de longueur sur 9.50m de large avec 7m de hauteur au centre ville.
Adresse : avenue des manguiers à côté de la chambre froide Jhony (Beach)

Contacts :

06 655 80 00
06 912 82 82

AVIS D'APPEL D'OFFRES

INVITATION A SOUMISSIONNER POUR LES SERVICES :

- D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES GENERATEURS DE L'UHCR A BRAZZAVILLE
- D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES SPLITS ET CLIMATISEURS DE L'UHCR A BRAZZAVILLE
- DE SURVEILLANCE ET DE GARDIENNAGE DES LOCAUX DE L'UHCR A BRAZZAVILLE, IMPFONDO ET BETOU
- NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DES BUREAUX DE L'UHCR A BRAZZAVILLE, IMPFONDO ET BETOU

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) en République du Congo à Brazzaville lance les Avis d'appel d'offres ci-dessous :

- 1-HCR/BZV/UAL/AAO/013/14-GDSA pour les services d'entretien et de réparation des générateurs de l'UNHCR à Brazzaville ;
- 2-HCR/BZV/UAL/AAO/014/14-GDSA pour les services d'entretien et de réparation des splits et climatiseurs de l'UNHCR à Brazzaville ;
- 3-HCR/BZV/UAL/AAO/015/14-GDSA pour les services de surveillance et de gardiennage des locaux de l'UNHCR à Brazzaville, Impfondo et Bétou ;
- 4-HCR/BZV/UAL/AAO/016/14-GDSA pour les services de nettoyage et d'entretien des bureaux de l'UNHCR en République du Congo, à Brazzaville, Impfondo et Bétou.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR à Brazzaville, sise au n° 06, rue du 18 mars 1977, quartier Cathédrale Sacré cœur, centre-ville.

Les offres, signées et cachetées, devront être déposées dans la caisse marquée à cet effet et placée à la réception de l'UNHCR Brazzaville, au plus tard le mardi, 30 décembre 2014 à 17 h 30.

Brazzaville, le 15 Décembre 2014

EBOLA

L'ONU plaide pour l'annulation de la dette des pays touchés

Un rapport de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), rendu public le 16 décembre, plaide pour que soit annulée la dette des pays touchés par l'épidémie du virus Ebola. Le texte souligne que la propagation de la maladie a réduit les efforts de développement des pays concernés.

Les auteurs du rapport de l'institution économique africaine considèrent que l'impact du virus Ebola sur la Sierra Leone, la Guinée et le Libéria est suffisamment important pour justifier l'annulation de la dette de ces pays. « Cette annulation va permettre à ces pays de repartir de zéro une fois que l'épidémie aura été maîtrisée », précise l'étude qui déplore que les entreprises dans ces pays ferment et licencient du personnel chaque semaine, dans des secteurs tels que le tourisme, la construction et même l'éducation. « Si l'épidémie peut être limitée à ces trois États, son impact économique sur le reste du continent sera limité », fait le remarquer le rapport. Ces pays ont subi des diminutions importantes de leur PIB, sans avoir de conséquence sur les autres économies. Le texte note aussi que le chômage et les faillites des entreprises ont augmenté, qu'une dizaine d'entreprises au moins ferment chaque semaine. Il s'intéresse aussi à la frange de population la plus exposée et relève qu'elle est constituée de familles rurales qui ont rarement des réserves pour compenser la réduction de la production céréalière due à l'épidémie.

Pour ce qui concerne le reste du continent africain, la CEA note que l'impact global d'Ebola sur l'Afrique dans son ensemble devrait être « négligeable ». Ceci, parce que d'après l'institution économique africaine, les économies combinées des trois pays les plus touchés re-

présentent moins de trois pour cent du PIB de l'Afrique de l'Ouest et moins d'un pour cent du PIB du continent. « Il n'y a pas de raison de s'inquiéter pour les perspectives de croissance et de développement de l'Afrique en raison de la crise causée par le virus Ebola », précisent les auteurs du document.

La publication du rapport de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique intervient alors que le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé estime à 6.841 le nombre de décès causés par Ebola sur un total de 18.464 cas enregistrés en Afrique de l'Ouest. Le nouveau bilan indique qu'en trois jours, depuis le 10 décembre, date du précédent bilan de l'OMS, le nombre de morts a augmenté de 258 et celui des cas de 276. En dehors des trois pays les plus touchés, le bilan des cas mortels demeure inchangé : six au Mali, un aux États-Unis et huit au Nigeria. Quant à l'Espagne au Sénégal qui ont été déclarés exempts de virus Ebola, ils ont compté chacun un cas, mais aucun n'a été mortel.

Rappelons qu'Ebola est l'un des virus les plus dangereux pour l'homme à ce jour. L'épidémie de l'Afrique de l'Ouest a touché également le personnel médical et au 7 décembre, 639 membres de ces équipes médicales avaient été contaminés, et 349 en sont morts.

Nestor N'Gampoula

PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Le premier forum international réuni plus de 300 personnes à Dakar

Plus de 300 personnes prennent part les 15 et 16 décembre, à Dakar, au premier Forum international pour la paix et la sécurité en Afrique. La France est représentée par son ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian. Le représentant spécial de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), Hugo Saga, évoque plutôt « une plate-forme de réflexion ».

La cérémonie d'ouverture était articulée autour des interventions respectives du commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Cherqui, du ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian, et du Premier ministre sénégalais, Mahamed Dionne. C'est le ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui a présidé la première séance consacrée à la « Paix et sécurité en Afrique : menaces partagées et visions communes, solutions et réponses internationales ». Le second thème concerne la « gestion des crises : pour une vision commune des menaces » ; le troisième tourne autour du « Mieux anticiper, mieux prévenir ». Puis suivra un débat sur la « prévention et des leçons apprises des crises récentes ».

Un panel de clôture sera présidé par le président sénégalais Macky Sall, sur le thème « Quelles priorités pour renforcer la paix et la sécurité en Afrique ». Les plénières sont accompagnées de dix ateliers. L'initiative du forum découle du constat que l'Afrique « est le seul continent où il n'existe pas de cadre d'échanges, et de réflexions pluridisciplinaires-responsables politiques,

militaires, chefs d'entreprises, chercheurs, acteurs de développement, ONG, etc ». Pour la France, il est important de combler « ce manque ».

Lors du sommet de l'Élysée en décembre 2013, le Sénégal s'était proposé d'organiser le forum qui a lieu actuellement, le concevant comme « une démarche intellectuelle d'appropriation par l'Afrique de ses propres enjeux de sécurité, d'anticipation et de prévention des crises ». Et dans cette perspective, d'en faire un rendez-vous continental annuel. La Chine est représentée par un envoyé spécial. À Dakar, on relève un intérêt grandissant d'échange d'expertises de la part des partenaires africains.

La France considère en outre que ce forum est « un levier pour accélérer la coopération entre les pays de la région » contre le terrorisme au Sahel, « un facilitateur d'une démarche collective », se défendant de toute ingérence, juste pour « accompagner les initiatives africaines, en concertation » et « avec les Africains ». À l'issue du sommet de l'Élysée pour la paix et sécurité en Afrique, il a été créé la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (Caric). L'objectif étant de permettre la mise en œuvre de solutions africaines aux problèmes de l'Afrique.

Parallèlement, se tient à Abuja au Nigeria, la 46e section ordinaire de la Cédéao. Plusieurs chefs d'État concernés ne seront pas présents à Dakar. C'est le cas du Nigérien Mahamadou Issoufou, du Burkinabè Michel Kafando, du Nigérien Goodluck Jonathan, du Togolais Faure Gnassingbé.

Noël Ndong



FORTUNER

CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 39



TOYOTA



AVIS D'APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE ECOBANK CONGO - BRAZZAVILLE

1- Le présent Appel d'Offres est lancé par ECOBANK CONGO pour la sélection d'entreprises en vue de la construction de son siège social à BRAZZAVILLE (République du Congo).

2- Cet appel d'offres a pour objet l'exécution des travaux des lots définis comme suit :

LOTS DESIGNATION

LOT 1 : TERRASSEMENTS GENERAUX, VRD, ESPACES VERTS, GROS ŒUVRE, ETANCHEITE, PLOMBERIE / APPAREILS SANITAIRES.

LOT 2 : MURS RIDEAUX, REVETEMENTS AGRAFES DE FACADE

LOT 3 : CLIMATISATION, VENTILATION, DESENFUMAGE

LOT 4 : ELECTRICITE, INFORMATIQUE, VIDEO SURVEILLANCE, CONTROLE D'ACCES

LOT 5 : SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

LOT 6 : APPAREILS ELEVATEURS

LOT 7 : GROUPE ELECTROGENES

LOT 8 : REVETEMENTS DURS ET SOUPLES, FAUX-PLAFOND, MENUISERIE BOIS, PEINTURE, SERRURERIE.

3 - Cette consultation est ouverte aux entreprises expérimentées dans ce type de projet.

Elles doivent être aptes à réaliser dans les conditions requises, les prestations objet de la présente consultation, pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et règlements fiscaux et professionnels en vigueur et énumérées dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres relatif à chaque lot.

4 - Les Marchés issus de cet appel d'offres seront financés par ECOBANK CONGO ;

5 - Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré par les soumissionnaires contre le paiement des frais de dossier de FCFA deux millions (2 000 000) à partir du 15 décembre 2014, à 10 heures 00 minute à l'adresse suivante :

ECOBANK CONGO
Avenue du camp,
Immeuble de l'arc 3e étage
Brazzaville – République du Congo
B.P 2485
Tel: (242) 06 621 08 08 / 05 778 79 08

6 - Toutes les offres doivent être déposées au plus tard le 26 Janvier

2015, à 16 heures 00 minute, au Secrétariat du Directeur Général, à l'adresse indiquée ci-dessus.

7- L'Entreprise établira sa proposition en se conformant au cadre de décomposition du prix global et forfaitaire des différents chapitres. Le cadre n'est cependant pas limitatif et les quantités mentionnées sont données à titre indicatif sans engager de quelque manière que ce soit la responsabilité du Maître d'Ouvrage, du Maître d'Ouvrage Délégué et du Maître d'œuvre.

L'Entreprise doit, sous sa propre responsabilité, compléter et ou rectifier les quantités autant que de besoin. Elle devra faire apparaître toutes différences ou appréciations qu'elle aura rencontrées au cours de l'étude du dossier.

La communication de ce document à l'Entreprise ne modifie donc en rien le caractère global, forfaitaire et non révisable du prix, et le délai maximum d'exécution contenu dans la soumission.

La responsabilité de l'Entreprise dans la recherche, l'exploitation, la mise en œuvre, la conformité des matériaux nécessaires à l'exécution des travaux, selon les spécifications des pièces écrites, demeure totale.

8 - Les Soumissionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires sur le Dossier d'Appel d'Offres aux adresses suivantes :

AGENCE ARCHI 2000
Abidjan Plateau, Avenue Noguès
Immeuble Trade Center 1er étage
18 BP 1403 ABIDJAN 18 – COTE D'IVOIRE
Tel : (225) 20 32 32 68
Fax : (225) 20 32 32 76
e-mail : archi2000@archi2000.ci

ECOBANK CONGO
Avenue du camp,
Immeuble de l'arc 3e étage
Brazzaville – République du Congo
B.P 2485
Tel: (242) 06 621 08 08 / 05 778 79 08

9- La période de validité des offres devra être de quatre-vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

10- L'Entreprise est tenue de proposer le planning de ses travaux sur un délai global maximum n'excédant pas vingt mois (20) mois y compris trois (03) de préparation.

Toute offre proposant un délai supérieur au délai maximum sera rejetée.

11- Les résultats du présent Appel d'Offres seront affichés dans les locaux du siège de ECOBANK CONGO et communiqués à chaque soumissionnaire par courrier.

FRANCE

Ouverture d'une enquête préliminaire sur les avoirs de François Bozizé

La plainte vise l'ensemble des biens immobiliers, des véhicules de luxe et des avoirs bancaires de François Bozizé en France, de son entourage et de ses anciens alliés politiques.

François Bozizé serait accusé de détournements de fonds publics, corruption d'agents publics étrangers et blanchiment de délits, indique une source judiciaire, qui évoque également une plainte sur « des pots-de-vins » qui auraient été versés dans le cadre des contrats miniers et de cession de droits d'exploitation dont serait concernés Areva et Uramin.

Il serait également question, dans la plainte de commission qui aurait été versée à un député-maire de la région parisienne en rétribution d'une médiation dans un conflit entre Areva et le gouvernement centrafricain de l'époque Bozizé, explique la source. Des investigations sont depuis en cours sur le rachat par Areva d'Uramin.

François Bozizé a pris le pouvoir en mars 2003 après avoir renversé Ange-Félix Patassé par les armes. Il sera à son tour chassé du pouvoir en mars 2013 par des rebelles de la Seleka. Ce qui aura comme conséquence, une perpétuation de violences communautaires et

« interreligieuses », entraînant l'intervention de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cééac), de l'Union africaine (UA), de la France et des Nations unies et de la médiation du président congolais Denis Sassou Nguesso ; puis la démission du chef des rebelles, Michel Djotodia en janvier 2014, remplacé par la présidente de transition Catherine Samba Panza.

Divergence sur le retour en politique de François Bozizé

Dans une « lettre à la nation » envoyée du Cameroun où il se trouverait, et diffusée la semaine dernière, François Bo-

zizé évoque sa « nécessaire » présence politique pour sortir la Centrafrique du chaos, laissant entendre son retour sur le devant de la scène politique, avec l'ambition de se présenter aux élections en 2015. Ce qui a suscité des divergences au sein des anti-Balaka et un rejet clair des ex-Seleka. « Il faudra bien passer par un dialogue avec moi, en présence de tous ceux qui sont responsables du chaos centrafricain, à commencer par Michel Djotodia. Sinon, je ne vois pas comment la RCA pourra en sortir », dit François Bozizé, dans sa déclaration, dans laquelle le porte-parole des anti-balaka, Igor Lamaka et

les siens ne « se reconnaissent pas et ne soutiendront pas ».

Alors que du côté du capitaine Joakom Kokaté, un membre anti-balaka, le retour de l'ex-chef d'État ne pose « aucun problème », étant donné qu'il « jouit de tous ses droits civiques et politiques et qu'il ne fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire ». Du côté de l'ex-seleka, c'est un autre son de cloche. Pour son vice-président, Gotran Djono Aba, « le régime de l'ancien président, et sa période de gouvernance constituent l'ère la plus sombre de toute l'histoire du pays ».

Noël Ndong

BANGUI

Une conférence des maires placée sous le signe de la paix durable

Organisée par l'Association des maires de Centrafrique (AMCA) en collaboration avec l'Association internationale des maires francophones (AIMF), la conférence des maires de Centrafrique a pour objectifs la recherche de la paix, la réconciliation et le retour des personnes déplacées à leur domicile. Plusieurs maires des communes de l'arrière pays sont présents pour discuter de la situation sécuritaire de la République Centrafricaine. Hyacinthe Wodobode, maire de la ville de Bangui, s'est, dans son allocution, appesantie sur les douleurs qu'ont subies les éleveurs, les agriculteurs pendant la crise militaro-politique. « Les travaux champêtres et l'élevage garantissent la survie de la population rurale et de la ville. Il est important que ces activités reprennent. L'implication des autorités locales est une nécessité capitale », a-t-elle suggéré.

Pour la première citoyenne de

la ville de Bangui, les groupes armés doivent cesser les hostilités afin que « les Centrafricains retrouvent la sérénité, la réconciliation, qui sont l'un des atouts pour la relance du pays. »

Dans son discours, la présidente de la Transition Catherine Samba Panza s'est interrogée sur le sort des Centrafricains longtemps oubliés. « Comment créer les conditions de retour à la paix sociale, comment réparer le tissu social déchiré par la violence qui a provoqué des désordres et déséquilibres de la population centrafricaine », s'est-elle indignée.

Elle a suggéré qu'à la sortie de cette conférence des maires centrafricains, il y ait une solution durable. « Les maires et les délégations venues pour la circonstance doivent mener des actions pour la relance des activités dans les communes en général », a-t-elle ajouté.

Quant à Richard-Cyriaque Bria,

maire de la ville de Bossangoa venu pour la circonstance, son attente est de trouver des solutions durables afin que la cohésion soit rétablie parmi les habitants de sa localité. « Nous allons plaider auprès des structures habilitées afin que les infrastructures publiques et privées détruites soient réhabilitées, et que la population retrouve la liberté de vaquer à ses occupations quotidiennes », a-t-il exalté.

La vie est quasi bonne dans les sites des déplacés de la mosquée centrale de Saint-Sauveur, et la remise des kits scolaires aux élèves des familles déplacées a marqué la bonne reprise des activités. Cette conférence qui a débuté ce lundi 15, prendra fin le 17 décembre à Bangui. Elle a été organisée par l'association des maires de Centrafrique en collaboration avec l'association internationale des maires francophones (AIMF).

Les déplacés de l'église Notre Dame de Fatima favorables au pardon

Sept mois après l'attaque du camp des déplacés de l'église catholique Notre-Dame de Fatima de Bangui, plusieurs personnes qui s'y trouvaient ont dû quitter le site à cause de l'insécurité. Ceux qui sont restés à vivre dans des conditions difficiles, se disent prêts à pardonner à leurs agresseurs.

Ils sont 1088 déplacés vivant dans le site de l'église catholique Notre Dame de Fatima. Ces personnes déplacées vivent dans des conditions extrêmement difficiles. Ils reçoivent rarement l'assistance sanitaire et alimentaire. Bertin Voundou vit dans le site depuis le 5 décembre 2013. Malgré, les divers événements, il souligne : « Je n'ai nul endroit où aller dormir ; nous vivons ici malgré nous. Après les actes du 28 mai, nous avons reçu seulement deux fois, l'aide humanitaire de la part de l'ONG Coopy. Nous demandons au gouvernement de nous venir en aide ».

Malgré ces conditions difficiles, les déplacés témoignent être prêts à pardonner leurs agresseurs. Un sentiment exprimé par Thierry Courage. « Un Centrafricain pardonne le plus vite possible. Mais dommage que le gouvernement et le CNT n'étaient pas représentés au rendez-vous. Et nous nous demandons ce que préconise le gouvernement au sujet de ceux qui sont dans les sites. Nous sommes prêts à pardonner pour reprendre notre vie active comme auparavant ».

Au départ, ils étaient plus de 4000 hommes, femmes et enfants à vivre dans cette concession de l'église Fatima. Plus de la moitié de ce nombre a quitté le site suite à l'attaque du 28 mai 2014 menée par un groupe armé, venu du KM5 dans le 3e arrondissement. Le site est actuellement sécurisé par des éléments de la Minusca.

Clôture de l'atelier régional des médias de lutte contre le Sida

Le bilan de la lutte contre le sida de 2000 à 2015 et l'impact de la discrimination des personnes vivant avec le VIH-SIDA ont constitué la substance du débat régional qui a drainé les représentants de l'ONUSIDA, du CNLS, du Fonds mondial et des organisations des personnes vivant avec le VIH-sida du Burundi, du Rwanda, de la RDC et de la RCA.

Le représentant de l'Institut panos Europe, Théophile Momokoama, a affirmé que le projet média d'Afrique centrale contre le VIH (MAVIH), initié par son institut et qui prend fin bientôt, s'était fixé des objectifs. D'après lui quelques objectifs sont atteints malgré les aléas liés à l'environnement de sa mise en œuvre.

« Une dizaine d'ateliers nationaux de formation ont eu lieu dans les différents pays. Deux

ateliers régionaux organisés au Rwanda et en RDC, de nombreux débats publics locaux, des centaines de productions radiophoniques diffusées sur les radios des pays participants, près d'une dizaine de sociétés civiles renforcées, une quarantaine de journalistes des pays participants formés et outillés sur la thématique du VIH SIDA au cours de ces trois années constituent le projet », a expliqué Théophile Momokoama.

Au cours du débat de la clôture de l'atelier régional de Kinshasa, le secrétaire exécutif adjoint du programme national multisectoriel de lutte contre le sida de la RDC, Docteur Bossiki a souligné que les médias jouent un rôle clé dans la lutte contre la pandémie du sida.

« Les médias interviennent d'une manière transversale

dans tous les domaines de lutte contre le sida. Il faut renforcer l'implication des médias dans ce concert pour parvenir à atteindre l'objectif zéro nouvelle infection, zéro discrimination », a-t-il dit.

Pour pérenniser leurs acquis, les professionnels de médias du Burundi, du Rwanda, de la RDC et de la RCA ont mis en place un comité ad hoc pour la mise en œuvre des réseaux régionaux des journalistes spécialisés en santé et VIH SIDA.

Ce comité ad hoc composé de onze membres s'attèlera pour le projet de dénomination des textes juridiques du réseau, ainsi que la mobilisera des ressources pour une assemblée générale électorale.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

•CONSEIMMO et ACDES consulting

Enfin

Vous êtes Chômeurs, Diplômés sans Emploi !

Le Chemin de la réussite est là

La solution des Diplômés sans emplois est là

LE BUSINESS est là

Et si on disait de faire une reconversion en jeune Entrepreneur pour une activité juste pendant 7 mois seulement à l'issue de laquelle vous générant jusqu'à 300 000 f CFA par mois qui serviront de Financement pour réaliser vos projets ?

Vous êtes intéressés ?

Contactez-nous

En face du Cercle Culturel Sony Labou Tansi

En diagonale avec l'hôpital Bissita

Baongo

Tél ; 06 658 90 60 / 06 944 56 65

Vous doutez ?

VENEZ VOIR,

si à la fin de votre Formation vous n'avez pas cette activité, on vous rembourse vos frais de formation.

COOPÉRATION

Miss Fespam et le DG d'Eni Congo chez Jean Claude Gakosso

Si la Miss festival panafricain de musique (Fespam) 2013 est venue remercier le gouvernement et le peuple congolais, tout en évoquant la prochaine élection ; le directeur général de la société Eni Congo, est quant à lui venu parler des projets culturels amorcés depuis un certain temps. L'audience a eu lieu dans son cabinet de travail le 15 décembre dernier

« Merci de promouvoir le Fespam, nous recevions des échecs », c'est avec ces paroles que le ministre de la culture et des arts, président du comité de direction du Fespam, a reçu la reine de beauté panafricaine, en guise de reconnaissance pour ce qu'elle fait.

La Rwandaise Aurore Umutesi Kayibanda, élue reine de la beauté africaine, lors de la septième édition de l'élection Miss festival panafricain de musique Fespam, le 17 juillet 2013, est revenue dans la ville qui l'a ainsi consacrée, pour non seulement remercier le gouvernement du Congo mais aussi le peuple congolais pour son accueil.

Avec le ministre de la Culture et des Arts, ils ont abordé également la prochaine édition du Fespam, ainsi que la huitième édition de l'élection Miss Fespam à l'occasion de laquelle, elle remettra la couronne à la prochaine reine de beauté. « J'ai voulu remercier le gouvernement du Congo ainsi que le peuple congolais de nous avoir accueillies sur cette terre. Nous avons parlé aussi de Miss Fes-



L'entretien avec la Miss Fespam / (DR)

pam 2015. »

Parlant de la coopération culturelle entre le Congo et le Rwanda, la Miss Fespam a annoncé qu'un groupe rwandais séjournera au Congo lors de la dixième édition du Fespam.

Aurore Umutesi Kayibanda, 1,78m pour 55 kg, est étudiante

en génie civile en année terminale. De passage au Congo, elle a visité quelques infrastructures en construction à Brazzaville. Son projet visait à composer une chanson contre le génoc

pays », disait-elle à l'issue de son sacre.

Des projets culturels au centre de l'entretien entre Jean Claude Gakosso et Lo-

est en train de réaliser.

« Nous avons parlé des projets sociaux, des négociations qu'on a bouclées avec la République du Congo. Nous avons fait aussi le point sur l'état d'avancement des activités qui ont déjà commencé. Le comité de suivi s'en occupe », a déclaré Lorenzo Fiorillo.

En effet, le 3 octobre 2013, le DG d'Eni Congo sortant, Luca Cosentino, avait promis au ministre de la Culture et des Arts de passer à la phase de réalisation de ces projets qui concernent les trois zones du Congo, à savoir : le sud, le centre et le nord. Ces projets ciblent la conservation de la mémoire collective et la valorisation de l'héritage culturel traditionnel du Congo.

La société Eni promet également de soutenir les artistes congolais. A ce propos, le ministre de la Culture et des Arts a rappelé à son hôte qu'à l'époque où Eni s'appelait Agip recherches, au temps de son illustre prédécesseur, Jean Baptiste Tati-Loutard, cette société a beaucoup apporté aux artistes congolais de l'école de peinture de Poto-Poto. « Aujourd'hui Eni-Congo a pris le relais d'Agip recherches, et on observe la même attitude de générosité, c'est très bien. Votre partenaire Total est également dans la même logique. »

Bruno Okokana

renzo Fiorillo

Juste après avoir reçu la Miss Fespam 2013, le ministre de la Culture et des Arts, Jean Claude Gakosso, a partagé avec le directeur général de la société Eni Congo, Lorenzo Fiorillo. Les deux hommes ont parlé des projets culturels que cette société

cide demeure. Car, dit-elle, la musique a été la source du génocide en 1994. « Je pense que si elle a été à l'origine du génocide, elle peut aussi éviter que l'on retombe dans ce genre de bêtise. Je vais donc composer une chanson que je remettrai aux artistes musiciens de mon

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE POINTE-NOIRE

Le budget exercice 2014 arrêté à près de vingt trois milliards de francs CFA

Le budget exercice 2014 du Conseil Départemental et Municipal de Pointe-Noire a été arrêté en recettes et en dépenses à Vingt deux Milliard neuf cent quatre vingt-dix-sept millions six-cent cinquante mille (22 997 650 000) F CFA. Il a été révélé le 11 décembre à l'issue des travaux de la dite session dirigés par son président, Roland Bouiti Viaudo, député maire de la ville Pointe-Noire

Une semaine durant, les conseillers ont examiné et adopté toutes les affaires inscrites à l'ordre du jour de leurs travaux, a souligné le premier secrétaire du conseil Départemental et Municipal, Fulgence Ibombo Gakosso dans le communiqué final.

Cette première session extraordinaire dite budgétaire a permis aux conseillers d'adopter à une forte majorité, le rapport de la commission ad hoc portant sur l'examen du projet du budget primitif du Conseil départemental et Municipal exercice 2014, la délibération s'y rapportant. Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de Vingt deux Milliard neuf cent quatre vingt-dix-sept millions six-cent cinquante mille francs CFA.

Rappelons que l'adoption du budget est intervenue en fin d'année suite à l'absence d'un organe délibérant à même d'examiner et d'approuver les budgets et actes de la commune, conformément aux textes fondateurs des collectivités locales entre juillet 2013 et la date de l'avènement de l'actuelle mandature de la municipalité, avait souligné le président du conseil à l'ouverture des travaux le 5 décembre. Les Conseillers ont aussi adopté à



l'unanimité avec amendements le compte-rendu de la session inaugurale du Conseil Départemental et Municipal tenue du 23 au 30 octobre 2014.

Outre ses affaires, les Conseillers se sont accordés sur l'organisation de l'état des lieux du département au début de l'année 2015 et ont convenu de l'instauration d'un uniforme du conseiller qu'ils porteraient à certaines occasions.

Dans son allocution de clôture, le président du Conseil Départemental et Municipal de Pointe-Noire, Roland Bouiti Viaudo s'est félicité du déroulement des travaux dans un climat serein et de franche collaboration. Il a, cependant, appelé les Conseillers à plus de responsabilité et de maturité politique afin de maintenir la paix chèrement acquise. « Nous affirmions qu'il faut dorénavant regarder l'avenir et scruter l'horizon avec un réel sens de responsabilité et de maturité politique. Cet avenir ne peut se construire et se réaliser, avec bonheur que dans une ville en paix et en grande stabilité ; qu'à travers l'exécution, sans entraves, du programme de développe-

ment local qui intègre, dans ses grandes articulations, les besoins fondamentaux des populations », a-t-il indiqué.

Et d'ajouter : « Nous voudrions insister sur la paix en ce qu'elle est une denrée essentielle sans laquelle on ne saurait construire la cité sur les bases solides et pérennes. La paix est par essence une denrée dont on mesure l'importance et l'utilité que lorsqu'on l'a perdue. Pour cela, mettons tout en œuvre pour préserver coûte que coûte cette paix si chèrement acquise et dont le président de la République, Denis Sassou N'Guesso est, il faut le reconnaître, le principal architecte ».

Les Conseillers devraient par ailleurs, continuer de réaffirmer le sentiment d'appartenance à leur collectivité, et manifester le souci constant de maintenir et protéger avec les populations le pacte qui s'inscrit dans la poursuite de la modernisation de la ville de Pointe-Noire. « Il s'impose à nous l'impérieux devoir de mobiliser en toute cohérence, dans une communauté de destin, les niches et énergies susceptibles de faire éclore

notre action dans l'intérêt bien compris de nos concitoyens, sans exclusive, et réaliser ainsi la ville moderne de demain à laquelle nous aspirons tous », a-t-il souligné avant d'affirmer l'organisation dans quelques semaines de l'état des lieux de leur territoire juridictionnel. L'autre point essentiel lors de la cérémonie de clôture de cette Session a été la mise au point faite par le directeur départemental de la Santé de Pointe-Noire, Jean-Pierre Michel Ndzondault à la demande du premier conseiller de la ville pour édifier le conseil sur la panique qui s'est créée récemment au sujet de la fièvre Ebola dont les signes auraient été perçus dans la ville. « À ce jour, aucun cas concernant cette fièvre n'a été enregistré dans le département de Pointe-Noire », a affirmé le directeur départemental de la santé.

Les Conseillers ont aussi par la voix de leur président félicité les Diables Rouges seniors et juniors, pour leur qualification à la Coupe d'Afrique des Nations de Football respectivement prévue au Sénégal et en Guinée Equatoriale en 2015 et la qualification du onze national en finale de la Coupe de la CEMAC qui se joue le 14 décembre en Guinée.

Pour terminer, Roland Bouiti Viaudo a sollicité l'intervention du ministère de tutelle auprès des services financiers de l'Etat en vue de la rétrocession des taxes recouvrées par l'administration fiscale pour le compte de leur municipalité et par contre, il promet de tout mettre en œuvre pour maximiser les recettes dont la perception relève de leurs compétences.

INSTITUTIONS

La commission économique et sociale se met en place

Organe consultatif, le CES a pour mission d'émettre des avis techniques sur les questions économiques et sociales que le président de la République, l'Assemblée nationale, le Sénat et le gouvernement lui ont soumises.

Journée mémorable que ce 16 décembre pour les membres du Conseil économique et social (CES) entrés officiellement de plain-pied dans l'exercice de leurs fonctions. La cérémonie inaugurale, qui consacre le lancement des activités de ce nouvel organe venu enrichir l'architecture institutionnelle du pays a eu lieu à la cité de l'Union africaine en présence du président de la République, Joseph Kabila Kabange. Une cérémonie sobre dans son agencement à la laquelle ont rehaussé de leur présence sénateurs, députés, ministres, ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques et d'autres personnalités. Après le rappel des circonstances ayant milité en faveur de la création de cette institution citoyenne, son secrétaire général Kiamusokwe a, dans son mot de circonstance, remercié d'emblée le chef de l'État pour la confiance placée à sa modeste personne tout en promettant de faire de son mieux pour hisser le CES au rang des grandes assemblées consultatives de renommée internationale. La qualité et la somme d'expériences incarnées par les membres composant cette institution, a-t-il déclaré, constituent un gage de réussite par rapport aux attentes placées en eux pour le redressement du pays dans son volet social et économique. La satisfaction des attentes de la population, a-t-il ajouté, constitue un souci permanent pour le garant de la Nation comme en témoigne l'intérêt accru qu'il accorde à

cette nouvelle institution qui constitue un instrument de plus dans la quête effrénée du mieux-être des Congolais. Cependant, a-t-il indiqué, la mise en place des passerelles de collaboration entre, d'une part, les institutions existantes (présidence de la République, Sénat, Assemblée nationale, cours et tribunaux) et le bureau du CES et le secrétariat général d'autre part, s'avère incontournable dans l'accomplissement des missions assignées à son organe. Il a aussi plaidé pour la création d'un pool d'intelligence censé analyser et fournir des arguments motivés pour appuyer les avis techniques attendus du CES. La plénière inaugurale s'est achevée par la mise en place d'un bureau provisoire placé sous la direction du doyen d'âge Mwati Désiré (73 ans) assisté de deux conseillers parmi les moins âgés. Les travaux de l'actuelle session devraient se poursuivre notamment avec l'examen et l'adoption des textes de base régissant le fonctionnement de cette institution.

Le CES a, de ce fait, la responsabilité de promouvoir le dialogue entre les principaux acteurs économiques et sociaux du pays en vue de permettre la confrontation des analyses et des expériences. Les soixante-huit membres qui composent l'institution sont issus des divers domaines de la vie socioéconomique du pays. On y retrouve les représentants des employeurs et des travailleurs, des ONG œuvrant dans le domaine social, économique et environnemental, des confessions religieuses, des associations des femmes, des autorités traditionnelles et coutumières, du monde scientifique, de la diaspora, etc.

A.D.

CONSEIL DE COOPÉRATION DU GOLFE

Hausse des échanges avec l'Afrique

Le rapport publié par l'Economist intelligence unit (EIU), en collaboration avec Falcon and Associates, indique que les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) portent davantage leur attention sur de nouveaux marchés en Afrique de l'Est, de l'Ouest et du Sud alors que leurs flux commerciaux avec ce continent sont en plein essor.

Intitulé « GCC Trade and Investment Flows » (Flux commerciaux et d'investissement du CCG), le rapport explore les liens économiques du CCG avec chaque région du monde et identifie les principaux moteurs de croissance. « L'une des principales constatations est que le CCG renforce sa présence en Afrique par secteur et par zone géographique. Des activités de télécommunications et de capital investissement en Afrique de l'Ouest aux projets énergétiques en Afrique du Sud et au Mozambique, les flux d'investissement se diversifient », indique un communiqué de presse. Les conclusions de ce rapport présentent Dubaï et les Émirats arabes unis comme un partenaire d'échange et d'investissement essentiel sur tout le continent africain. Ainsi, en 2014, l'Investment Corporation of Dubai a signé un accord de 300 millions USD avec Dangote Cement en Afrique de l'Ouest et a acheté une participation significative dans le capital de Kerzner International. Au cours de cette même année, le groupe Jumeirah, basé à Dubaï, a étendu ses activités à l'Afrique du Nord avec une convention de direction à Maurice. La compagnie aérienne Emirates, qui opère déjà plus de 160 vols hebdomadaire vers l'Afrique, a, quant à elle, récemment passé un accord avec TAAG Angola Airlines afin d'améliorer les correspondances à destination de l'Afrique centrale et du Sud.

En outre, indique-t-on, le tribunal de Dubai International Financial Centre a signé son premier protocole avec

son homologue de la Cour suprême du Kenya afin de renforcer le cadre légal et permettre des investissements plus sûrs. « Doté d'une infrastructure, d'une situation géographique et d'une connectivité internationale solide, Dubaï agit comme une plaque tournante stratégique mondiale pour les affaires en Afrique. L'émirat facilite non seulement les échanges commerciaux et les flux d'investissements à l'intérieur et hors du continent, mais il met à disposition une base stable et sûre où les entreprises mondiales peuvent opérer », souligne le communiqué de presse.

Entretiens avec des experts

Le rapport, explique-t-on, fait suite au succès de la seconde édition du Forum mondial des affaires en Afrique (Africa Global Business Forum - AGBF) qui a été organisée en octobre 2014 à Dubaï par la Chambre de commerce et d'industrie de Dubaï et à laquelle ont participé plus de 1 000 représentants venus de soixante-deux pays. Les discussions ont porté sur les moyens d'encourager les opportunités d'investissement et la promotion du développement durable en Afrique. Le rapport, publié par l'EIU, est fondé sur des recherches documentaires et des entretiens avec des experts. Ces interviews ont été menées par l'EIU, leader mondial en matière de veille économique, en collaboration avec Falcon and Associates, une agence de conseil en stratégie travaillant au nom de la classe dirigeante de Dubaï.

Patrick Kianimi

MLC

La nomination d'Eve Bazaïba au gouvernement suscite des remous

Décidément, on n'est pas encore sorti de l'auberge au Mouvement de libération du Congo (MLC) depuis la nomination de trois de ses cadres au sein du gouvernement de cohésion nationale.

Le remplacement du secrétaire général Thomas Luhaka promu vice-Premier ministre en charge des Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication par la députée Eve Bazaïba est venu, comme qui dirait, rajouter à la confusion au sein de ce parti. Le collège des fondateurs est vite monté au créneau pour récuser cette nomination non conforme, d'après lui, aux statuts et règlement d'ordre intérieur régissant le fonctionnement du parti. Cette décision rendue publique le 14 décembre par l'inspecteur général du MLC, Jacques Djoli, aurait été prise par le président du parti Jean-Pierre Bemba depuis sa cellule de la Haye.

Bien que présentée comme telle, la décision est plutôt mal perçue par les membres du col-

lège des fondateurs qui sont loin de digérer le document pourtant dûment signé par leur leader. Ils font remarquer qu'en vertu des statuts, Jean Pierre Bemba ne peut prendre une telle décision touchant à la survie même du parti sans se référer à l'organe statutaire qu'ils incarnent. Tout en relativisant l'authenticité dudit document, ils ont promis de se référer à la Cour pénale internationale et à d'autres canaux pour se bâtir une conviction quant à ce.

C'est dire qu'on est encore loin d'atteindre la sérénité au sein du MLC où la division tend à se muer en mode de régulation. Au sein même du collège des fondateurs, les avis divergent quant au sort à infliger aux trois cadres du parti récemment nommés au gouvernement. Si pour les uns, ils se sont auto exclus de fait; pour d'autres, ils restent dans la logique tracée par le MLC qui était partie prenante aux concertations nationales dont est issu le gouvernement de cohésion nationale aujourd'hui



Eve Bazaïba / photo John Bompengo

voué aux gémonies.

Loin d'être déstabilisée par la fronde orchestrée par le collège des fondateurs, Eve Bazaïba paraît sereine et entend appor-

ter une touche particulière à sa nouvelle fonction. « Je prends l'engagement devant Dieu et les hommes de pouvoir servir mon pays à travers le Mouvement

de libération du Congo avec l'appui de tous les militants en ajoutant une dose d'imperméabilité en terme de corruption qui gangrène notre pays », a-t-elle déclaré au lendemain de sa nomination. Pour maints analystes, il est temps que le MLC se définisse par rapport au paysage politique national écartelé entre l'opposition et la majorité à présent que trois de ses cadres politiques siègent au gouvernement.

Outre la députée Eve Bazaïba, le sénateur Raymond Ramazani Baya a été nommé secrétaire général adjoint chargé de l'idéologie et du programme au terme de la décision du Chairman Jean Pierre Bemba tandis que Fidèle Babala, Alexis Lenga et Jacques Lungwana ont été reconduits à leurs postes de secrétaires généraux adjoints chargés respectivement des questions politiques et stratégiques, de la coordination des fédérations ainsi que de la logistique et des finances.

Alain Diasso

INTERVIEW

Moïse Moni Della : « Le discours de Kabila est un rendez-vous manqué avec la population »

Réagissant au discours du chef de l'État devant le congrès, le secrétaire général du Rassemblement des Congolais démocrates et nationalistes (RCDN), une figure de l'opposition congolaise, estime que Joseph Kabila n'a pas rencontré les attentes des Congolais.

Les Dépêches de Brazzaville : Quelle lecture faites-vous du discours du chef de l'État devant le congrès ?

Moïse Moni Della Idi : C'est un discours indigeste et insipide. C'est un rendez-vous manqué de M. Kabila avec le peuple congolais, parce que lorsque des milliers de gens meurent par jour parce qu'ils manquent de quoi manger et de quoi se soigner, parce qu'ils sont tués par des forces négatives, et il y a en face un gouvernement incapable de les sécuriser, lorsque les militaires sont sous-payés et lorsque les femmes sont violées tous les

jours, et le Congo est devenu aujourd'hui la capitale du viol.

LDB : Joseph Kabila motive cette décision par le fait que le gouvernement a atteint un de ses deux objectifs, la fin à la guerre. Cela sous-tend-il qu'il n'a plus besoin de la Monusco, notamment dans son aspect militaire ?

MMDI : À Beni et les environs, les gens meurent plus qu'il y a peu, sous la guerre. La guerre n'est pas seulement le crépitement des balles. Il y a des coups de baïonnettes et de machettes ainsi que des maladies et autres qui déciment la population congolaise. On sait également que tous les analystes sérieux pointent un doigt accusateur vers les autorités de ce pays sur ce qui se passe à Beni-Butembo. Pour eux, si ce n'est pas la passivité de ces autorités, il y a leur complicité dans la situation que cette partie du pays traverse. À Katanga, c'est la même chose.

Nous avons donc besoin de cette communauté internationale, même pour enterrer nos

morts. Joseph Kabila a dit qu'il y a dans le pays des gens capables de résoudre les problèmes qui se posent à la RDC. Mais on recourt toujours à la communauté internationale pour dénouer nos différentes crises.

LDB : Le président s'est félicité de la mise en place du gouvernement de cohésion nationale, qui comporte en son sein plusieurs tendances politiques du pays. Comment jugez-vous cette équipe ?

MMDI : Ce gouvernement n'aura comme mission que d'organiser le glissement pour permettre à Kabila de se pérenniser au pouvoir, en tripatoillant la Constitution et les élections. Ce que le peuple attend de Kabila aujourd'hui, ce sont des élections au temps indiqué. Un gouvernement constitué à la veille des élections aura des difficultés à faire des projections, des planifications et développer le pays, parce qu'un gouvernement sérieux ne voudra pas signer des contrats ou s'engager avec un

régime finissant et titubant, qui souffre d'une crise de légitimité.

LDB : Il y a peu, vous étiez pour la mise en place de ce gouvernement. Comment expliquez-vous ce changement d'avis et de ton ?

MMDI : Moi, je ne suis pas pour un gouvernement qui donne des béquilles à Kabila. Ce gouvernement pouvait tenir si on l'a constitué en tenant compte de la politique réelle, de la crise de légitimité, de toutes les tendances, etc. Il y a de grandes figures et de grandes forces politiques dont on devrait tenir compte.

LDB : Kabila a cité des noms, sans mentionner Mobutu. Comment jugez-vous cette attitude ?

MMDI : Il a également oublié Tshisekedi. Comme le gouvernement, son discours devant le congrès ne reflète pas l'esprit de cohésion nationale. On ne peut pas escamoter une partie de l'histoire du pays alors que l'on parle de la cohésion nationale. Là, il rejoint Mobutu dans les discours vides.

LDB : D'une manière concrète, qu'est-ce qui a manqué dans ce discours ?

MMDI : Les deux questions majeures ont été les élections dans le délai et sa non-représentation en 2016. Ce discours n'a été qu'un saupoudrage, un raté. Il n'y avait pas du contenu, qui est l'avenir du pays.

LDB : Kabila a annoncé sa main tendue, êtes-vous prêts à négocier avec lui ?

MMDI : Kabila a dit que le pays est sorti de la zone de désespoir mais, en voyant sa façon de faire, il veut amener le pays dans une autre zone de désespoir. Il a également promis des lois au niveau du Parlement. Mais il y a déjà des prémisses qui dénotent de la volonté de confectionner des lois d'exclusion. D'ailleurs, je salue le retrait, par le député Delly Sesanga, de la proposition de loi modifiant la loi électorale dans laquelle le pouvoir a ajouté des éléments d'exclusion.

Lucien Dianzenza

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'émergence viendra-t-elle des mines ?

Devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès, le président de la République, Joseph Kabila, s'est étendu quelque peu sur la part des mines dans le défi de l'émergence de la RDC, avec une hausse projetée de plus de 50% de la production du cuivre.

Joseph Kabila est revenu, une fois encore, sur la nécessité de promouvoir une industrie de transformation capable d'accompagner les activités minières en RDC, avec l'entrée en production prochaine de plusieurs sociétés qui ont investi des millions de dollars américains en exploration au cours de la dernière décennie. Le pays se doit de réduire autant que possible la sortie des concentrés miniers en s'efforçant de les transformer sur place pour assurer au pays une valeur ajoutée et un meilleur impact sur l'économie. L'idéal est de tout faire sur place pour augmenter la valeur des minerais. D'ailleurs, le gouvernement central avait en son temps interdit toute exportation de concentré minier, une mesure qui aurait dû être de stricte application depuis des années en raison d'un moratoire établi en 2007. Dans le Katanga, c'est le gouvernorat qui avait levé le ton en exigeant aux opérateurs miniers de la province cuprifère de construire des usines métalliques sur place pour produire le cuivre brut et d'autres métaux.

Mais qu'en est-il sur le terrain ? C'est la grande question. Pour la RDC, le défi est énorme mais pas impossible. En effet, le plus grand obstacle à la construction de ces usines de transformation est davantage lié au déficit énergétique, comme l'explique le gouvernement lui-même. Il s'agit d'un problème préoccupant notamment dans le Katanga où des projections sérieuses recommandent un meilleur accès à l'énergie électrique des miniers pour espérer faire la transformation sur place. Et Inga III reste un projet

de grande importance car il est question également d'acheminer une partie de sa production vers le secteur minier. L'on estime la part des industries extractives à la croissance économique de la RDC à environ 20%, et la valeur ajoutée du secteur minier s'est accrue de 10% en moyenne entre 2010 et 2013. Pour s'en convaincre, le cuivre produit en RDC a connu un bond de 52% en 2013, et forcément cela a permis de compenser la baisse des cours de 7,4% au cours de la même année. Il s'agit d'une tendance à la hausse plus générale, notamment 56% pour l'or et 18% pour le zinc.

Toutefois, de plus en plus d'acteurs parlent d'une contribution faible du secteur minier aux recettes de l'État. Selon eux, les gros intérêts souvent cachés bloquent la révision du Code minier depuis le démarrage du processus depuis une année en collaboration avec les miniers et la société civile. Plusieurs partenaires au développement ont demandé au gouvernement de parachever cette réforme et de reprendre l'initiative dans un secteur stratégique. En effet, depuis 2006, la hausse des cours des matières premières a stimulé les investissements directs étrangers et a carrément doublé les productions minières.

Les exportations minières ont doublé. Le cuivre a représenté 63% de ces exportations en 2013. Actuellement, les mines représentent le seul secteur capable de générer suffisamment de ressources pour permettre au gouvernement d'émettre en oeuvre des programmes efficaces de relance d'autres secteurs productifs, notamment l'agriculture. Les partenaires au développement privilégient ce schéma pour accélérer le développement économique de la RDC et maintenir des taux de croissance positifs sur une période suffisamment longue pour atteindre l'émergence.

Laurent Essolomwa

BAS-CONGO

Clôture des journées de la santé de l'enfant

Débutées depuis le 15 décembre, ces journées se terminent ce 17 décembre dans la province du Bas-Congo. Et leur organisation s'inscrit dans le cadre de la réduction de la mortalité infantile-juvénile.

Les journées de la santé infantile ont ciblé les trente-une zones de santé de la province du Bas-Congo. Durant trois jours, 606 510 enfants âgés de 6 mois à 59 mois étaient ciblés pour être supplémentés en vitamine A, tandis que 534.734 enfant de 12 à 59 mois devaient être déparasités. Pour les enfants de zéro à onze mois n'ayant pas achevé leur calendrier vaccinal, ils ont été récupérés avec les différents antigènes administratifs au cours de la campagne de vaccination de routine. Donc ils ont été vaccinés notamment contre la polio, la rougeole, la pneumonie et toutes les autres maladies retenues dans la vaccination de routine. Outre la vaccination, la supplémentation en vitamine A et le déparasitage au mebendazole qui ont ciblé les moins de 5 ans, les femmes n'ont pas été oubliées durant ces trois journées de la santé. Selon le directeur du cabinet de la ministre provinciale de la Santé du Bas-Congo Joachim Lelo, il était aussi question de sensibiliser les femmes à la promotion de l'allaitement maternel exclusif en faveur des enfants de zéro à 6 mois, les sensibiliser au lavage des mains au savon ou à la cendre pour éviter les maladies des mains sales, au dépistage des enfants de 6 à 59 mois à la malnutrition aiguë ou chronique pour leur prise en charge dans les structures sanitaires appropriées et à l'utilisation correcte de la moustiquaire imprégnée



La vaccination protège l'enfant contre plusieurs maladies d'insecticide à longue durée.

Il va sans dire que toutes ces interventions de santé visent à contribuer à la lutte contre la mortalité infantile. Car il a été établi qu'en RDC, des enfants de moins de cinq meurent à cause des maladies évitables par la vaccination. Ce qui est inacceptable. C'est la raison pour laquelle le gouvernement et ses partenaires n'hésitent pas, dès que l'occasion se présente, à organiser des journées soit nationale soit locale de vaccination.

Ces multiples campagnes de vaccination, par exemple, contre la polio ont permis à la RDC d'être rayée de la liste des pays où circule le polio-virus sauvage. Les efforts ne doivent pas donc être relâchés, il faut plutôt renforcer la surveillance pour que la RDC soit définitivement exemptée de polio-virus sauvage.

Aline Nzuzi

FESTIVAL NZIETOLO YA CINDIMA

Les étudiants de Kisantu trouvent leur compte

Appelés pour certains à se spécialiser dans le cinéma au-delà de leur formation en journalisme, des inscrits en communication de l'Université Kongo ont apprécié participer au lancement officiel de la deuxième édition de la manifestation culturelle dédiée au 7e art, le 14 décembre, au Jardin botanique de Kisantu, à la faveur d'un échange avec Pepy Wane Sinda suivi de la projection de quatre courts métrages de Pauline Mvele.

Cinéaste, jusqu'ici réalisateur des films documentaires, Pepy Wane Sinda a donné le ton de la seconde édition de la rencontre dont il est l'initiateur. Il a choisi de faire précéder la projection d'ouverture par un entretien avec une cinquantaine de jeunes élèves et étudiants de Kisantu. Il l'a inscrit dans la continuité de la démarche entreprise l'an dernier quitte à « transmettre aux plus jeunes l'expérience acquise en matière de cinéma ». Le directeur du Festival Nzietolo ya cindima a cette fois focalisé son propos sur le cinéma documentaire, son domaine de prédilection. De manière sommaire, il leur a dit en un peu plus d'une heure « en quoi consiste un dossier d'un film documentaire ». Les étudiants en communication de l'Université Kongo ont manifesté plus d'intérêt pour le thème que leurs hôtes, les pré-finalistes et finalistes de l'Institut d'agronomie du Jardin botanique de Kisantu. Au travers une série de questions, ils ont demandé des précisions sur certains aspects de la matière développée. Au nombre des accompagna-



Une vue de l'auditoire participant à l'ouverture de la seconde édition de Nzietolo ya cindima

teurs des étudiants, le Pr Jean-Claude Matumweni Makwala, enseignant en communication et journalisme à l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication (Ifasic) de Kinshasa, venu assurer ses enseignements à l'Université Kongo a apprécié cet aspect didactique du festival. Et le professeur de l'exprimer aux Dépêches de Brazzaville de la sorte : « Dans le cadre des cours, les étudiants apprennent la théorie. C'est vrai que l'on fournit un effort pour y adjoindre la pratique mais la formation est beaucoup plus théorique. Et là, ils ont l'occasion de rencontrer quelqu'un qui s'est frotté au terrain, ce qui n'est pas courant. C'est une ex-

périence qu'ils ne réalisent pas toujours ».

Intéressant pour les étudiants L'expert en communication et journalisme voit un avantage dans la poursuite du Festival Nzietolo ya cindima à Kisantu. « Je crois que l'évènement est vraiment intéressant pour les étudiants. Ce, d'autant plus qu'il est appelé à se reproduire chaque année. Cela leur permettra d'y revenir à chaque fois, discuter avec Pepy Wane pour avoir les échos du terrain, question de savoir comment les choses se passent concrètement. Et aussi une manière de pouvoir s'assurer que les théories apprises pendant les cours de cinéma ou de radiotélévision sont effectivement applicables

sur le terrain pour savoir quels sont les écueils auxquels l'on est confronté et les moyens de les surmonter », nous a-t-il dit.

Par ailleurs, soulignant que « ce genre d'expérience est toujours utile pour les étudiants », le Pr Jean-Claude Matumweni est même allé jusqu'à suggérer la possibilité, pour les éditions prochaines, de faire une jonction avec l'université. « J'aimerais bien qu'à l'occasion de mes enseignements, puisque le festival tombe dans la période où moi-même je viens les assurer, que l'on puisse inviter nos étudiants ici. Mais je crois qu'il serait intéressant qu'il se fasse aussi un mouvement dans le sens inverse. Que le directeur du festival vienne éga-

lement à l'université », nous a-t-il confié. Il envisage à cet effet qu'il faille « prévoir peut-être que le festival soit exporté pendant quelques heures à l'université pour permettre le déroulement de certaines activités sur place et pour avoir un peu plus de participants ». Et de manière plus générale, il a pensé « qu'il faudrait peut-être aussi donner une certaine ampleur au festival encore à ses débuts ». Et le Pr Matumweni d'espérer « qu'avec la troisième, la quatrième Pepy lui aura donné une plus grande extension ».

À titre de rappel, le Festival Nzietolo ya cindima qui parcourt actuellement le Bas-Congo est une production cinématographique organisée par P&G cinéma, culture et media dans l'optique de promouvoir le 7e art congolais et africain. Aussi réserve-t-il un espace à l'initiation des jeunes à la pratique de cette discipline artistique par le biais d'échanges avec des professionnels du domaine. La première édition ouverte dans le même cadre que la présente avait connu la participation notamment du critique Olivier Barlet et d'Antoine Yvernault, attaché audiovisuel de l'ambassade de France. L'auditoire alors composé des pré-finalistes et finalistes du Collège Kubama, de l'Institut d'agronomie du Jardin botanique de Kisantu et des étudiants avait assisté à des exposés sur les préalables à connaître sur le thème « Jeunes du Bas-congo et cinéma ».

Nioni Masela

SANTÉ

Des décideurs politiques sensibilisés sur le financement du secteur

Assurer un financement pérenne du secteur sanitaire en vue d'une couverture universelle de tous les Congolais aux soins de santé de qualité est le défi que le gouvernement entend relever.

Pour assurer cette couverture universelle des soins de santé, l'implication des décideurs politiques et des partenaires du ministère de la Santé s'avère importante. C'est la raison pour laquelle il a été organisé à leur intention une réunion de sensibilisation et d'information sur le financement du secteur de la santé.

Présidée par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, cette réunion a permis aux participants d'étudier des voies et moyens pour que la couverture sanitaire universelle devienne une réalité en RDC. Pour le ministre de

la Santé publique, le gouvernement est déterminé à garantir à tout Congolais des soins de santé de qualité et tout est en train d'être fait pour assurer la couverture sanitaire universelle. « Parce qu'il y a déjà la volonté politique », reconnaît-il avant d'ajouter qu'il ya beaucoup de défis à relever si le pays veut atteindre la couverture sanitaire universelle mais cela n'est pas impossible.

Une des voies de sortie de la couverture sanitaire universelle, fait savoir le Dr Félix Kabange Numbi, ce sont les mutuelles de santé. Dans ces mutuelles, tout le monde participe et cette expérience a déjà réussi avec les enseignants. « Nous voulons l'étendre aux autres fonctionnaires de l'État et, dans l'avenir, voir comment assurer la couverture sa-

nitaire universelle ». Cependant, souligne le ministre de la Santé publique, la priorité demeure la femme enceinte et les enfants de moins de 5 ans. De son côté, le représentant de l'OMS/RDC, le Dr Joseph Caboré, a souligné que la couverture sanitaire universelle est une vision et chacun cherche à lui donner un corps qui répond aux réalités locales. « Il s'agit de voir en RDC, ce que nous voulons pour que tout Congolais ait des soins de qualité sans se ruiner. Pour la RDC, il y a deux opportunités à saisir: il s'agit de la volonté politique et de la réforme. Il est important de voir comment la couverture sanitaire universelle peut cadrer avec la réforme ».

De son côté, le secrétaire général à la Santé a lancé un ap-

pel aux partenaires de renforcer leur appui technique pour permettre au pays d'aller vers la couverture sanitaire universelle. Pour sa part, la représentante de la Banque mondiale, Adia, a appelé le gouvernement à penser à la pérennité du financement pour mettre à la disposition des populations des soins de santé de qualité. Au cours de cette réunion de sensibilisation des décideurs politiques sur le financement du secteur de la santé, M. Ricardo de la Banque mondiale a fait la restitution de ce qu'a été l'atelier de Matadi sur la couverture sanitaire universelle. Pour lui, bien que le pays enregistre des performances économiques, la part du budget alloué à la santé est faible. Elle s'élève à 5% alors que dans d'autres pays de l'Afrique sub-

saharienne, elle est de 11%. En conséquence, les Congolais n'ont pas accès aux soins de santé. Pour lui, il faut inciter l'État congolais à épargner plus en santé, cela en dépit des contraintes budgétaires. Pour assurer la couverture sanitaire universelle, M. Ricardo propose l'approche flagship qui se base sur l'augmentation de la protection financière, l'amélioration du système de santé et l'augmentation de la protection des risques. Au terme de l'atelier de Matadi, des recommandations ont été formulées pour assurer la couverture sanitaire universelle telles que renforcer la fonction d'inspection et de contrôle pour lutter contre l'impunité, réduire le paiement direct des ménages, augmenter les ressources budgétaires allouées à la santé.

Aline Nzuzi

GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

Des acteurs de la commande publique s'approprient de nouvelles connaissances

L'oeuvre est de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) qui a ouvert le 16 décembre à Pointe-Noire, un atelier d'information et de formation sur la préparation et la planification des marchés publics.

L'atelier organisé dédié aux membres des cellules de gestion des marchés publics, des chargés des études et de la planification et des gestionnaires des crédits et des chargés de finances vise à renforcer les compétences de ces acteurs de la commande publique en matière de préparation et de planification des marchés publics. Ce qui pourra garantir l'aboutissement dans les délais des procédures de passation, d'exécution et de règlement de chaque projet de marché inscrit au budget de l'Etat, exercice 2015.

En effet, pendant cinq jours, plusieurs sous-thèmes axés sur l'environnement général des marchés publics seront animés par des conférenciers de l'ARMP. Une formation qui permet-

tra donc aux participants de maîtriser le processus de détermination des besoins par la méthode d'analyse fonctionnelle, de structurer un cahier des charges fonctionnel en intégrant l'analyse par les fonctions. Elle permettra également de maîtriser le processus de planification des marchés publics, d'élaborer des plans de passation des marchés publics ainsi que les avis généraux d'appel d'offres subséquents, etc. Par ailleurs, des aspects liés à la quantification, aux choix des spécifications techniques et à l'évaluation financière des coûts des projets des marchés seront aussi développés au cours de ces assises et, devront permettre aux participants d'aborder la problématique relative à la détermination des besoins dans les marchés publics.

Pour David Martin Obami, directeur général de l'ARMP, l'atelier permet aux acteurs de la commande publique d'avoir une bonne maîtrise des diffé-



Une vue des participants au séminaire de l'Armp crédit photo Adiac»

rents types de marchés publics, faisant l'objet des besoins et de mode de passation de ces mêmes types de marchés en fonction des seuils de passation, de contrôle et d'utilisation des services publics de même

que les sanctions auxquelles s'exposent le maître d'ouvrage en cas de violation de la réglementation. « Il s'agit du respect des principes fondamentaux de la commande publique et le recours aux supports techniques

pour assurer la traçabilité dans les marchés publics ainsi que les autres paramètres liés à cette matière qui constitue en fin de compte l'essentiel de cette formation » a-t-il ajouté.

Hervé Brice Mampouya

Radio Congo n'émet pas depuis lundi

À l'origine de cet arrêt d'émission : les eaux qui ont envahi l'entrée de cette radio nationale suite à la pluie du 15 décembre.

Ce n'est pas pour la première fois que cela arrive car chaque fois qu'une pluie s'abat sur la ville, les locaux de radio Pointe-Noire sont inaccessibles. Les eaux stagnent à l'entrée et pénètrent dans la cour. D'après les témoignages, c'est en tenant compte des dangers que présentent ses eaux pour le matériel, et pour les agents, notamment avec la présence des câbles électriques qui traînent ici et là que la direction avait résolu, il y a quelques temps, d'arrêter le travail quand il pleut.

« C'est depuis qu'on a commencé à construire dans la zone en face de la radio que nous vivons cette situation. Avant cette zone était d'une vasière. Mais les gens ont fait des remblais et y ont construit des maisons. Ce qui fait que quand il pleut, les eaux ne coulent pas et une bonne partie stagne juste à l'entrée

de la radio », a expliqué un agent. Outre ce problème, Radio Pointe-Noire est confrontée à d'autres difficultés : bâtiment vétuste, manque de matériel, d'ordinateurs ou de connexion Internet et autres. À l'heure où on parle du numérique, les agents de cette radio utilisent encore du matériel analogique. Plus encore, la radio ne dispose pas d'un groupe électrogène. « Nous avons rencontré des autorités de la place pour leur faire état de nos préoccupations, toutes nous ont demandé de faire des états de besoins. »

Il faut noter que Radio Pointe-Noire n'est pas seule dans cette situation. Tous les organes de presse de l'État, de Télé Congo Pointe-Noire au jour-



Une vue de la devanture de Radio Congo Pointe-Noire/ crédit photo Adiac

nal La Nouvelle République en passant par l'Agence congolaise d'information (ACI), les mêmes problèmes se posent. Locaux inappropriés (souvent de petites salles non climatisées et mal équipées), manque de matériel, mauvaises conditions de travail et autres.

Il est temps que l'État jette un regard sur ces structures et trouve des solutions pour leur permettre de mener à bien leurs activités.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MUSIQUE

Les artistes en concert le 27 décembre au Mess mixte de Garnison

Une rencontre de partage et d'échanges a réuni le 13 décembre à Pointe-Noire, Mathias Ngoumba, président de la Maison de Production Padiex, organisateur dudit concert, Doudou Ndala Mpia, co-producteur du concert et les artistes musiciens de Pointe-Noire tous genres confondus.

Permettre aux musiciens de vivre de leur art et créer une harmonie relationnelle entre les artistes tel sont le leitmotiv des organisateurs de la rencontre avec pour objectif principal de poser les bases du « Carrefour des artistes », un concept innovant regroupant les musiciens de Pointe-Noire qui excellent dans la musique typique, le ndombolo, le rapp, le coupé décalé, le Dj etc... Selon Mathias Ngoumba, pour réussir en musique, il faut travailler, croire en son art et ne pas le considérer comme une fin en soi dès que l'on monte sur un quelconque podium. Il faut surtout et toujours avoir l'humilité de travailler ensemble « En se divisant, on ne sera jamais fort. Evertuons-nous à faire que le plus connu

fasse que le moins connu soit aussi. Que chaque artiste ait les mêmes chances de réussite, grand ou petit, international ou non, tel est notre objectif en mettant en place ce concept ».

Les artistes musiciens présents à la rencontre tels, Anti virus, Caprice Dicon Guy Leclair, Fondé Tobillo, Aqualizer... ont adhéré au concept « Carrefour des artistes » et ont demandé un temps de concertation avec leur staff dirigeant et managers pour une harmonisation des points de vue. Tous, unanimement ont applaudi cette initiative qui réunit non seulement les artistes de divers horizons, mais aussi jette les bases d'une entente cordiale profitable à tous.

Le 17 décembre aura lieu la deuxième rencontre au cours de laquelle seront définies les modalités du concert du 27 décembre au Mess mixte de Garnison. Royal K Musica, K Musica, Achille Mouebo... ont donné leur accord pour ce concert qui, à l'avis de tous, impulsera une nouvelle dynamique à la musique congolaise en général et ponténégrine en particulier.

H.B.M.

FÊTE DE NOËL

La loi sur les enfants ignorée

Dans les faits, Noël est une occasion rêvée, et attendue, par les enfants. Cadeaux et gâteaux, offre de jouets et d'habits, repas de famille, spectacles de divertissements et autres distractions sont au menu.

Ce tableau ne prévoit aucune ren- contre pour vulgariser la Loi N° 4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo. Cette Loi qui tient sur 268 pages et sept titres traite de tout : des droits et devoirs, de la protec-

tion contre la violence, la négligence et l'exploitation, de la protection des enfants particulièrement vulnérables, de la protection des enfants, l'administration et la justice, des atteintes aux droits fondamentaux de l'enfant et des sanctions, etc. Déjà, l'article premier définit ce que l'on entend par « enfant » : tout être humain âgé de moins de dix-huit ans et qui n'a pas encore atteint l'âge de la majorité par disposition spéciale. Interrogés sur l'existence d'une telle loi, certains ponténégrins avouent leur ignorance. « Non, je n'ai jamais entendu parler

d'une Loi congolaise sur la protection des enfants. Comment la connaître et où la trouver ? Je sais plutôt que chaque 25 décembre, c'est la fête des enfants, donc les parents sont appelés à faire le nécessaire pour leurs enfants », a répondu un Ponténégrin. En effet, la Loi du 14 juin 2010 souligne, entre autres, aspects qu'il faut développer chez l'enfant, le sens de la morale, du respect de ses parents, de la société et de la patrie. D'où la nécessité de vulgariser ladite Loi, surtout à l'occasion de la fête de Noël.

Faustin Akono

FRANCOPHONIE

Lancement des « Rendez-vous de l'OIF » à l'Université Paris Dauphine

L'organisation internationale de la Francophonie a tenu sa première édition des « Rendez-vous de l'OIF » le jeudi 11 décembre à Paris en partenariat avec l'Université Paris Dauphine, bien connue en France pour l'enseignement des sciences de gestion.

Clément Duhaime, administrateur de l'OIF et Arnaud Raynaud, vice-président de l'Université, ont accueilli les hommes d'affaire Véronne Mankou, Jean Luc Koffi Vovor, Olivier Zegna Rata ainsi que l'éditrice Laure Pécher pour débattre de « la langue française, levier de développement économique »

A l'occasion de la publication du 2e rapport quadriennal sur l'état de la langue française dans le monde, l'administrateur Clément Duhaime a organisé une première rencontre autour des enjeux économiques de la francophonie, quelques jours après le sommet de Dakar et l'adoption d'une stratégie économique de l'organisation. Dans l'ancienne salle du commandement militaire de l'OTAN, représentants de l'OIF et du monde des affaires étaient rassemblés pour débattre de comment faire de la langue française, commune à 57 pays membres et 23 observateurs répartis dans les zones de plus forte croissance mondiale, un levier de développement économique.

« C'est le secret le mieux gardé que l'OIF fait de l'économie », a déclaré l'administrateur Duhaime, « 59% de la programmation et 15 des 26 programmes mis en œuvre par l'organisation intègrent la dimension économique. » L'Afrique, qui compte le plus grand nombre de locuteurs du français est, avec sa richesse matérielle et humaine, l'avenir de la francophonie pour Clément Duhaime mais cela est conditionné selon lui à la réussite de différents facteurs : la mise en place d'une éducation de qualité sur le continent, la constitution d'alliances industrielles et commerciales francophones, la création des conditions de prospérité économique permettant de faire du français une langue d'avenir et non une simple langue de traduction.

Pour l'entrepreneur congolais Véronne Mankou, la zone naturelle de vie de l'entrepreneuriat francophone est l'Afrique. Pour le PDG de VMK, le français appartient à tous ceux qui le parlent et la France, qui est aujourd'hui minoritaire dans la francophonie, ne peut seule se l'approprier : « le français appartient à l'Afrique ». Pour le jeune chef d'entreprise, il est hors de question de laisser émerger un colonialisme économique par le truchement de l'OIF : « La francophonie ne doit pas être un réservoir de croissance pour la France, ce doit être une terre de croissance pour les entreprises africaines ».

En effet pour Véronne Mankou : « L'Afrique doit d'abord appartenir aux Africains comme la France appartient aux Français. »

Même son de cloche chez Jean-Luc Koffi-Vovor dont l'entreprise, Kusuntu, joue un rôle d'interface entre investisseurs institutionnels et entrepreneurs africains via des fonds d'investissement. Pour lui la francophonie économique ne doit pas se résumer à des échanges allant en sens unique de la France vers l'Afrique, mais elle doit être une zone de co-propriété francophone.

Olivier Zegna Rata, président du groupe Afrik.com s'est focalisé dans son intervention sur la situation des médias audiovisuels. Celle-ci est au point de retournement : d'une part, la production n'est plus alimentée par les réseaux francophones tels que l'AITV dont la fermeture vient d'intervenir et d'autre part avec le passage à la TNT sur le continent prévue pour Juin 2015, dont les marchés sont souvent emportés par les entreprises chinoises, les francophones sont en train de perdre la maîtrise des réseaux. Cela pose deux enjeux majeurs, selon l'homme de média : il est urgent de développer une production africaine francophone, face aux productions anglophones peu chères provenant du Nigéria et de l'Afrique du Sud et d'avoir une maîtrise des réseaux de distribution. Pour Olivier Zegna-Rata, ces changements sont l'occasion pour les médias français d'être les financiers du décollage de la création de contenus africains, à l'inverse de la politique de marché de rente qu'ils pratiquaient jusqu'alors, avec pour conséquence de tuer l'émergence d'une production locale en abreuvent le marché gratuitement en productions subventionnées «Made in France».

Dans le domaine de la littérature, l'éditrice Laure Pécher, s'est réjouie d'entrevoir un léger frémissement en France : des départements d'étude francophone y sont créés, des auteurs francophones sont introduits dans les manuels scolaires à côté des auteurs français et la littérature francophone jouit d'un intérêt croissant à l'international. Cependant pour l'éditrice, alors que les Etats-Unis et l'Espagne ont réussi à créer un écosystème dans leurs pays de communauté linguistique en y installant des filiales, les échanges au sein de la zone francophone continuent à se limiter « à exporter des livres et à importer des auteurs ». Pour Laure Pécher il y aurait pourtant beaucoup de potentiel sur les échanges de droits au sein de la zone francophone.

Rose-Marie Bouboutou

ARTS MARTIAUX

L'association congolaise du MMA voit le jour

La sortie officielle de la structure en charge du «Free fighting Mixed martial arts» (MMA) encore appelé combat libre a eu lieu le 14 décembre dernier à Brazzaville.

La pratique du MMA au Congo a désormais une structure qui la régit. Le nouveau-né des associations des arts martiaux au Congo est présidé par Duck-Dieudonné Ngafa Coho. Sa cérémonie de sortie officielle était ponctuée par une grande démonstration des katas et des combats d'exhibition de plusieurs disciplines. A noter que le MMA en est elle-même, n'est pas un art martial mais plutôt une plate-forme qui rassemble les pratiquants de plusieurs sports de combats : Boxe, Karaté, Judo, Taekwondo, Jiu-jitsu, Kyokushin, Kung-Fu wushu, etc.

Par la même occasion, les responsables de l'association congolaise du MMA ont organisé un séminaire de formation technique. Laquelle formation était dirigée par l'expert Valère Koubikana, ceinture noire 8e dan de Karaté et 4e dan de



Les athlètes et encadreurs lors du lancement du MMA

Kyokushin qui a animé le cours dédié au coup de pied et au coup de poing. L'autre expert, Me Kiss Moukala, ceinture noire 5e dan de Jiu-jitsu, s'est chargé de la spécialité Grappling, liée aux combats au sol. A l'issue de cette formation les deux maîtres ont dit leur disponibilité à accompagner les jeunes congolais qui souhaitent faire leur carrière sportive en MMA. « Mon vœux le plus ardent est de mettre ma modeste expertise à la disposition des jeunes », a déclaré Me Kiss Moukala. Me Valère qui, est d'ailleurs, le manager de l'association a abordé dans le même sens. Le coordinateur de l'association, Me Christ Ayatollah, a expliqué que pour l'heure la structure n'est pas encore affiliée à une quel-

conque fédération. Une question qui ne saura tarder.

Le MMA est née en 648 avant JC, dans la Grèce antique, sous le nom Pankration. Par la suite, la discipline a été intégrée dans les Jeux olympiques. Pour des raisons inconnues, le MMA a disparu pendant des siècles avant de réapparaître des années 1920 au Brésil sous le nom Valetudo. Les Américains se sont appropriés la discipline, par la suite bien avant les Japonais avec l'appellation MMA ou Free fighting. Le sport a finalement gagné le reste du monde, jusqu'à arriver au Congo aujourd'hui. En terre congolaise, le MMA fera l'affaire de plusieurs jeunes adeptes des arts martiaux.

Rominique Nerplat Makaya

TENNIS DE TABLE

Pointe-Noire abritera le championnat national

Dix départements du pays prendront part à la compétition qui se disputera du 20 au 25 décembre dans la ville océane.

Le programme qui prévoyait la tenue de la onzième édition du championnat national de tennis de table, de la saison sportive 2013-2014, à Sibiti

plus vu le jour. Sans nul doute parce que la fédération nationale de la discipline a engagé trop de dépenses pour la formation des athlètes, par vague successive,



Une rencontre de tennis de table crédit photo DR

(département de la Lekoumou) n'est plus à prendre en considération. La Fédération congolaise de la discipline (FCTT) a finalement porté son choix sur Pointe-Noire pour des raisons de logistiques. Le premier vice-président de la FCTT, Jean Marie Okouna, l'a ainsi expliqué. Sibiti, en effet, n'a pas de gymnase encore mieux le gymnase qui devrait y être construit par la FCTT, comme l'avait annoncé le président Henri Djombo, n'a

en Chine. Un impératif qui obéit à la nécessité de mieux préparer les pongistes congolais aux onzièmes Jeux africains qu'ils livreront à domicile.

À propos du championnat national donc, la ville océane accueillera les compétiteurs de la catégorie junior qui en découvriront au championnat national. Les cadets, par contre, vont se mesurer à la dixième édition de la Coupe Denis Sassou N'Guesso, traditionnellement jumelée

au championnat national. Les grands absents de la compétition sont les seniors. Ces derniers préparent les Jeux africains en Chine depuis près de trois mois. Ils ne regagneront le pays qu'en septembre pour l'échéance sportive continentale tant attendue.

Ainsi, les champions en titre comme Christ Biénatiki de Brazzaville qui avait vaincu Michel Lignadzi de la Likouala, 3sets à 1 chez les seniors, tout comme Jolie Ivosso qui avait pris le dessus sur Nova Lobolo 3 sets à 1 lors des finales du championnat passé, n'auront pas l'occasion de remettre leurs titres en jeu. Ils les conserveront jusqu'à la prochaine édition du championnat national. C'est uniquement chez les juniors et cadets que les champions en titre remettront en jeu leurs titres. Il s'agit notamment de Brijack Tando de la Likouala qui s'était fait de l'or devant Jeancy Essimo de la même localité. Chez les cadets, c'est Bourgeois Bakel qui est le champion en titre tant pour le championnat que pour la coupe Denis Sassou N'Guesso. Ce qui est sûr c'est que ces champions en titre auront en face d'eux des pongistes qui tenteront de leur voler la vedette, de déjouer les pronostics afin d'inscrire aussi leurs noms dans les annales du tennis congolais au plan national. La réalité de terrain en dira plus.

R.N.M.